

Longueuil, le 12 février 2026

PAR COURRIEL

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
Ministère des Finances du Québec
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Objet : Consultations prébudgétaires 2026-2027 : Appui à la mise en œuvre du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers

Monsieur le Ministre,

Dans le contexte des consultations prébudgétaires 2026-2027, je tiens à vous soumettre notre demande d'appui à la mise en œuvre du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers.

Comme nous avons pu vous l'exposer lors des consultations prébudgétaires de l'année dernière, ainsi qu'à la plupart des députés de votre formation politique lors d'une tournée de rencontres cet automne et hiver 2024-2025, nos producteurs sont particulièrement inquiets des impacts financiers de la mise en œuvre des exigences de ce nouveau code établi pour 2027 et souhaitent l'appui du gouvernement pour contribuer aux investissements qui doivent être réalisés et à la durabilité de leur entreprise. Le gouvernement du Québec a mis en place différents programmes en lien avec le bien-être, ces dernières années, pour aider les entreprises. Toutefois, ce ne sont pas tous les producteurs qui ont pu bénéficier de ces appuis. Tel que nous vous l'exposons, nous estimons que 50 % des fermes auront des investissements à réaliser pour se conformer. On estime à près de 600 M\$ les investissements à réaliser. Ces investissements se réaliseront dans toutes les régions du Québec, échelonnés sur les années 2026-2027 et contribueront à l'occupation du territoire et à la vitalité financière de nos régions.

Les producteurs ont notamment demandé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) de mettre en place un programme d'aide financière doté d'une enveloppe suffisante qui comblera minimalement 50 % des investissements que les producteurs devront faire pour s'adapter aux exigences du Code de pratiques.

Pour arriver à l'objectif fixé par les producteurs de couvrir 50 % des investissements, nous demandons un programme de soutien aux investissements en agriculture contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal avec une enveloppe de 110 M\$ répartis sur deux ans ou trois ans. Nous demandons aussi de maintenir et bonifier le Programme Investissement Croissance Durable de la financière agricole en rendant les fermes laitières éligibles au volet 2 pour les investissements visant la conformité aux exigences du Code. Ce programme a été mis en place pour les entrepreneurs agricoles qui ont des projets d'investissement, peu importe leur secteur de production et l'étape de vie de leur entreprise. Il permet de soutenir des investissements productifs et à caractère durable. Les investissements à réaliser pour l'adaptation au Code de pratiques répondent directement à ces critères.

.../2

Cette demande est compatible avec la vision de la Politique bioalimentaire d'avoir un secteur bioalimentaire prospère, durable et ancré sur le territoire. Malgré le fait que l'investissement en production agricole est le premier pilier proposé par le MAPAQ dans le document préparatoire à la Politique bioalimentaire 2025-2035 déposé en février 2025, le budget 2025-2026 du gouvernement du Québec ne prévoit pas d'enveloppe budgétaire adéquate pour les investissements requis sur les fermes. Des sommes substantielles sont réservées pour des appuis aux investissements et versées au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Nos producteurs n'ont toutefois pas accès à ces programmes, ils sont plutôt référés aux programmes du MAPAQ.

Une autre façon d'atteindre l'objectif pourrait être de soutenir le maintien et la croissance de l'activité économique dans les différentes régions du Québec, en réservant à l'agriculture une part des sommes budgétaires allouées, administrées par le MEIE, à la réalisation de projets d'entreprises.

Dans les documents en annexe de la présente, vous trouverez une étude de retombées économiques réalisée par MCE Conseil. Selon cette étude, les investissements nécessaires pour que les producteurs laitiers se conforment aux nouvelles normes de bien-être animal généreront des dépenses de plus de 617 M\$. De ce montant, plus de 260 M\$ seront alloués à la rémunération de plus de 2 932 travailleurs (en équivalent temps plein) impliqués dans la mise aux normes des bâtiments. Ces investissements ajouteront plus de 380 M\$ au PIB du Québec. Pour le gouvernement du Québec, les dépenses des producteurs laitiers pour la mise aux normes de leurs bâtiments généreront des recettes fiscales de plus de 28,9 M\$. Un investissement de la part du gouvernement dans ce programme lors du prochain budget nous permettrait de contribuer de façon significative aux objectifs fixés par le premier ministre.

Cette demande s'inscrit dans la demande formulée par l'UPA d'un rehaussement significatif des budgets, de l'accompagnement, des mesures et des programmes destinés aux producteurs et productrices.

Cet investissement s'ajouterait aux importantes retombées économiques de notre secteur qui, rappelons-le, est un vecteur incontournable de la vitalité des différentes régions du Québec. La production et la transformation laitière génèrent au Québec près de 66 000 emplois directs, indirects et induits et contribuent à hauteur de 6,1 milliards de dollars au produit intérieur brut. Finalement, elles entraînent des retombées fiscales de plus d'un milliard de dollars. Entre 2020 et 2024, ce sont 3,2 G\$ qui ont été investis par les producteurs laitiers du Québec en machineries, en équipements et dans leurs bâtiments, soit en moyenne 642 M\$ par année. Les retombées du secteur laitier sont structurantes puisqu'elles contribuent à l'occupation du territoire et au maintien du tissu social dans l'ensemble des régions. Rappelons que trois municipalités sur cinq et neuf MRC sur dix bénéficient de la vitalité économique générées par les fermes laitières et que les retombées économiques québécoises liées aux investissements réalisés en lien avec la production laitière sont estimées à 0,71 \$ par dollar investi.

Je tiens aussi à vous assurer de mon entière disponibilité ainsi que celle de mon équipe pour répondre à vos questions et à collaborer à la mise en place d'un programme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



Daniel Gobeil

c. c. M. Donald Martel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
p. j. Cahier du Code de pratiques Retombées économiques par région



Les
Producteurs
de lait
du Québec

INVESTISSEMENTS POUR L'ADAPTATION AU **CODE DE PRATIQUES** pour le soin et la manipulation des bovins laitiers

En matière de bien-être animal, les producteurs de lait du Québec, tout comme ceux des autres provinces, doivent mettre en place des pratiques basées sur les exigences du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers (Code)*, document qui est publié par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE).

Le Code est une directive fondée sur des données scientifiques, élaboré à l'échelle canadienne et contenant à la fois les exigences et les meilleures pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers. Il est créé avec la contribution de la communauté scientifique et d'un large éventail d'intervenants, dont des producteurs, des experts techniques, des médecins vétérinaires, des organismes de protection des animaux, des entreprises de transformation des aliments, des détaillants, des fournisseurs de services alimentaires et des représentants des gouvernements.

Les producteurs sont soumis au Code dans le cadre du programme canadien proAction et de la réglementation provinciale sur le bien-être animal. Le volet bien-être animal de proAction comprend à la fois des exigences en matière de logement, de manipulation des animaux et une évaluation corporelle des animaux qui se fait tous les deux ans. Cette dernière permet aux producteurs de surveiller les résultats de leur troupeau au fil du temps et par rapport aux valeurs de référence établies.

Les producteurs travaillent aussi au quotidien avec des experts comme des médecins vétérinaires, des conseillers en alimentation animale, des pareurs d'onglons, des spécialistes laitiers et des techniciens pour améliorer continuellement le confort et la santé de leurs animaux.



ProAction est un programme canadien obligatoire de certification sur plusieurs aspects de la production laitière. L'objectif de ce programme est de garantir aux transformateurs et aux consommateurs la production d'un lait répondant aux plus hautes normes. ProAction aussi une occasion pour les producteurs laitiers d'améliorer leurs pratiques à la ferme et d'ainsi en retirer des bénéfices.

L'initiative proAction regroupe six volets :

1. La qualité du lait
2. La salubrité des aliments
3. Le bien-être animal
4. La traçabilité animale
5. La biosécurité
6. L'environnement

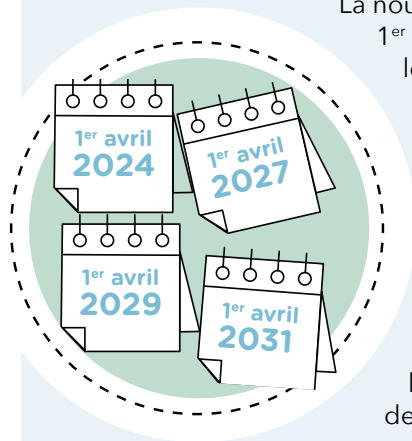
L'application de proAction est basée sur des vérifications et des contrôles afin d'assurer la conformité, la transparence et la responsabilisation. Le programme est obligatoire pour toutes les fermes laitières canadiennes, et ses 82 exigences sont mesurables et vérifiables par l'entremise de validations à la ferme.



Mise à jour du Code

Le Code qui encadre les pratiques en matière de bien-être animal pour les bovins laitiers a été mis à jour selon le processus d'élaboration des codes du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. Publié le 30 mars 2023, le nouveau Code remplace l'édition de 2009.

La nouvelle version comprend des exigences qui entrent progressivement en vigueur du 1^{er} avril 2024 jusqu'au 1^{er} avril 2031. Ces exigences seront incluses et validées dans le programme d'assurance qualité proAction, lorsque les modalités d'application seront définies. Cette étape se fera à partir d'avril 2027.



Au niveau du Québec, les inspecteurs du MAPAQ s'appuient sur les règles du Code pour l'application de la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*.

Afin de respecter les nouvelles exigences, un nombre important de fermes laitières auront à réaliser des investissements. Les changements au Code qui nécessiteront les principaux investissements sur les fermes sont liés au logement des veaux avant le sevrage et au logement des vaches durant le cycle de production. Pour les étables existantes, il est prévu que les vaches devront avoir une période de liberté de mouvement durant le cycle de production et qu'elles devront avoir accès à des aires de vèlage sans attache.

Des évaluations effectuées à partir de soumissions réelles sur plans des coûts de construction au printemps 2024 estiment à plus de 600 M\$ le montant que devront investir les fermes laitières au Québec pour se conformer à ces nouvelles règles. Les retombées économiques de ces investissements ont été calculées par une firme externe à partir du modèle de l'Institut de la statistique du Québec. Elles représentent autour de 400 M\$ d'impacts directs et indirects, comprenant notamment environ 3 000 emplois dans les régions du Québec et plus de 100 M\$ en retombées fiscales et parafiscales pour les gouvernements du Québec et du Canada.

Investissement plus important au Québec

Les producteurs du Québec seront davantage touchés par ces changements à la fois pour des raisons historiques, mais aussi en raison de l'application de certaines normes. Le Québec bénéficie d'une importance historique en production laitière, avec près de 50 % des fermes du Canada qui contribuent à la vitalité régionale de notre territoire. Ces fermes sont de plus petite taille que dans les autres provinces et un nombre plus important de celles-ci aura des investissements à réaliser. De plus, les normes environnementales en vigueur au Québec et appliquées par le ministère de l'Environnement génèrent des délais administratifs plus importants et des coûts de construction plus élevés, notamment au niveau de l'étanchéité des structures. Le Québec étant un leader dans l'industrie laitière canadienne, il est important de maintenir la compétitivité de nos fermes si on ne veut pas voir s'effriter l'importance de ce secteur.



Les producteurs expriment actuellement leurs inquiétudes face au défi que cela représente. Le contexte des taux d'intérêt élevés, l'inflation considérable sur les coûts de construction et les délais administratifs importants sont tous des facteurs d'inquiétude importants qui pèsent lourd dans les décisions qu'ils ont à prendre pour assurer la continuité et le transfert de leurs fermes.



NOUS DEMANDONS :

La mise en place des outils financiers requis pour couvrir **50 % des investissements** que les producteurs devront réaliser pour s'adapter aux exigences du Code de pratiques. Pour atteindre cet objectif, nous souhaitons que les éléments suivants soient mis en place :

- 1. Programme de soutien aux investissements** en agriculture contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal doté d'une enveloppe de **110 M\$ pour le secteur laitier** et offert aux entreprises qui ne sont pas conformes à l'exigence de liberté de mouvement durant le cycle de production.
- 2. Maintenir et bonifier** le Programme Investissement Croissance Durable de la Financière agricole du Québec, en rendant les fermes laitières éligibles au volet 2 pour les investissements visant la conformité aux exigences du Code.*

Ces demandes s'inscrivent dans la vision de la Politique bioalimentaire d'avoir un secteur bioalimentaire prospère, durable et ancré sur le territoire. Elles sont également dans l'intérêt économique du Québec, compte tenu des importantes retombées économiques de notre secteur et de l'importance de demeurer compétitif dans l'environnement canadien.

*Ce programme a été mis en place pour les entrepreneurs agricoles qui ont des projets d'investissement, peu importe leur secteur de production et l'étape de vie de leur entreprise. Il permet de soutenir des investissements productifs et à caractère durable. Les investissements à réaliser pour l'adaptation au Code de pratiques répondent directement à ces critères.



La production laitière assure l'occupation du territoire et la vitalité des régions du Québec par la création d'emplois, mais aussi via la création de valeur avec les investissements réalisés et l'utilisation de services de proximité qui contribuent à la santé économique de nos régions. Les investissements à venir pour se conformer aux nouvelles exigences du Code généreront aussi des retombées pour nourrir cette vitalité, en plus d'assurer la croissance future de la filière laitière du Québec en contribuant à la compétitivité des fermes du Québec.



Selon une étude de retombées économique réalisées par MCE Conseil pour Les Producteurs de lait du Québec pour la mise aux normes du Code de Pratiques :

- Les investissements nécessaires pour que les producteurs laitiers se conforment aux nouvelles normes de bien-être animal généreront des **dépenses de plus de 617 M\$**.
- De ce montant, **plus de 260 M\$ seront alloués à la rémunération de plus de 2 932 travailleurs** (en équivalents temps plein) impliqués dans la mise aux normes des bâtiments.
- Ces investissements ajouteront **plus de 380 M\$ au PIB** du Québec.
- Pour le gouvernement du Québec, les dépenses des producteurs laitiers pour la mise aux normes de leurs bâtiments **généreront des recettes fiscales de plus de 28,9 M\$**.
- Au niveau fédéral, ces activités **apporteront plus de 20,5 M\$ de recettes fiscales** pour le gouvernement du Canada.
- À cela s'ajoutent **plus de 53,4 M\$ en recettes parafiscales** destinées aux programmes spécifiques

Une fois ces investissements réalisés, la contribution économique des fermes continuera d'être présente dans toutes les régions.

Pour consulter
l'étude complète



Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) en bref

Représentant les quelques 4333 fermes laitières réparties sur l'ensemble de territoire québécois, les PLQ ont pour mission de rassembler les productrices et producteurs de lait du Québec par son leadership dans la mise en marché d'un lait de grande qualité, répondant aux attentes de la société, et assurer le développement durable des fermes laitières.

Plan de développement durable

Les Producteurs de lait du Québec ont adopté un Plan en développement durable 2023-2027 qui s'articule autour des thèmes stratégiques suivants : la production agricole responsable, la lutte aux changements climatiques et la contribution économique et sociale.



LA PRODUCTION LAITIÈRE 2023 AU QUÉBEC, EN CHIFFRES



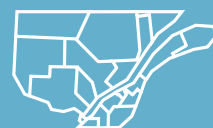
4 333
fermes laitières



3,54
milliards
de litres de lait



3,38 milliards \$
provenant des ventes
de lait, ce qui représente
24 % des recettes agricoles
au Québec



36 % de la production
laitière canadienne
vient du Québec et
50 %
des fermes laitières
sont au Québec



65 998
emplois* générés
par l'industrie laitière

* Inclut les emplois directs, indirects et induits.



Revenus de taxation
1 034 M\$



117
usines de transformation,
dont 62 fabriques
artisanales de
produits laitiers



140
fermes certifiées
biologiques produisant
plus de 71 millions
de litres de lait

PIB

6,1
milliards \$
en contribution au PIB



Le Québec produit
80 %
du yogourt au Canada



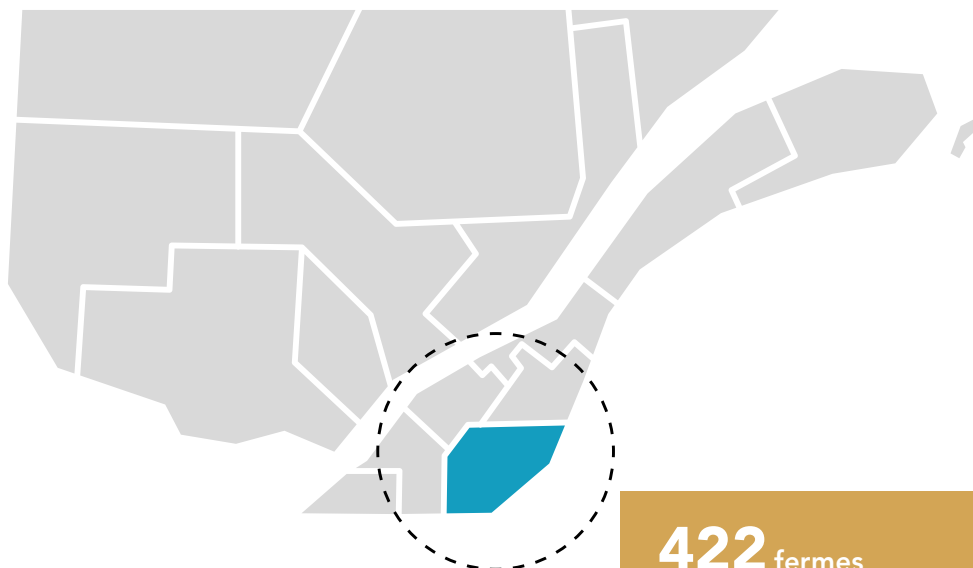
Le Québec produit
50 %
du fromage au Canada



Plus de 1 million
de litres de lait donnés
par les producteurs aux
Banques alimentaires
du Québec



Les
Producteurs
de lait
du Québec



LA PRODUCTION LITIÈRE EN **ESTRIE**

422 fermes

3 862 emplois

Valeur de la production :
361,2 millions \$

11 usines

601 emplois

Contribution de la filière
laitière au PIB :
432,7 millions \$

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et
Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS
POUR L'ADAPTATION
AU CODE DE PRATIQUES
POUR LE SOIN ET
LA MANIPULATION
DES BOVINS LAITIERS

Retombées
d'emplois :
+ 292

Retombées
économiques
globales :
+ 37 M\$

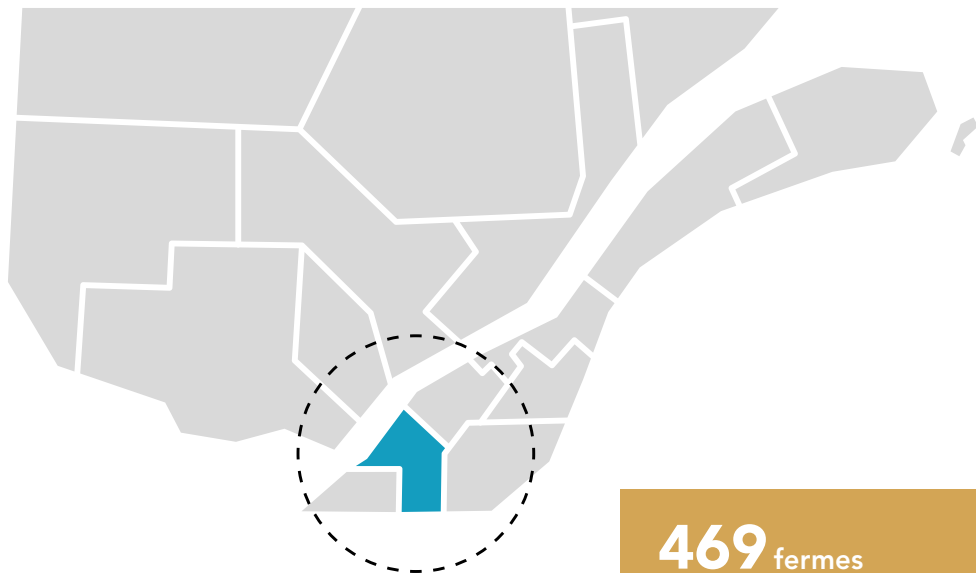
Retombées fiscales
totales pour le
gouvernement
du Québec :
+ 7,5 M\$



Ferme Morine



Les
Producteurs
de lait
du Québec



LA PRODUCTION LITIÈRE EN **MONTÉRÉGIE- EST**

469 fermes

4 293 emplois

Valeur de la production :

401,9 millions \$

16 usines

6 276 emplois

Contribution de la filière
laitière au PIB :

1,04 milliard \$

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et
Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS
POUR L'ADAPTATION
AU CODE DE PRATIQUES
POUR LE SOIN ET
LA MANIPULATION
DES BOVINS LAITIERS

Retombées
d'emplois :

+ 561

Retombées
économiques
globales :

+ 71,2 M\$

Retombées fiscales
totales pour le
gouvernement
du Québec :

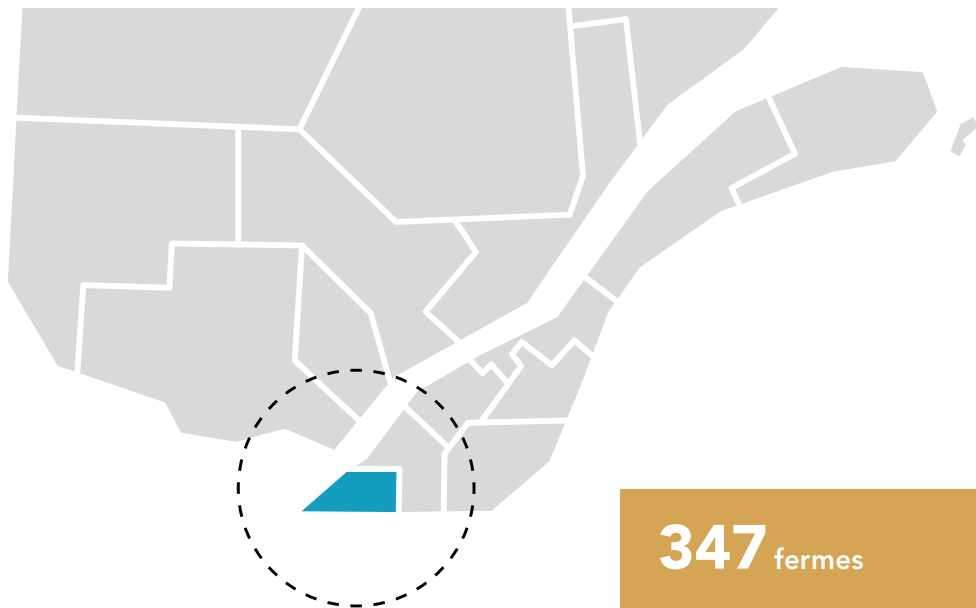
+ 14,4 M\$



Ferme J.P. & M.L. Forcier



Les
Producteurs
de lait
du Québec



LA PRODUCTION LAITIÈRE EN **MONTÉRÉGIE- OUEST**

347 fermes

3 176 emplois

Valeur de la production :
271,4 millions \$

4 usines

44 emplois

Contribution de la filière
laitière au PIB :
284,2 millions \$

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et
Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.



Ferme Isabelle

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS
POUR L'ADAPTATION
AU CODE DE PRATIQUES
POUR LE SOIN ET
LA MANIPULATION
DES BOVINS LAITIERS

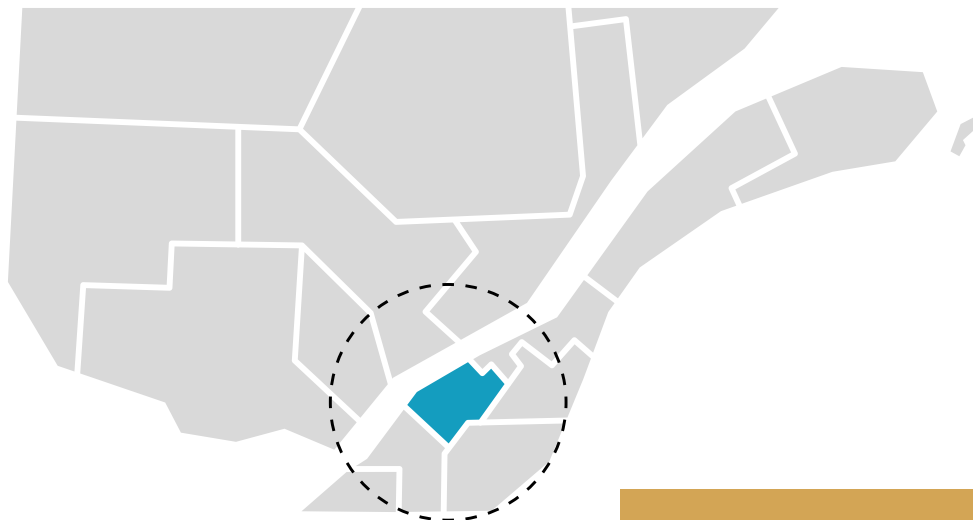
Retombées
d'emplois :
+ 561

Retombées
économiques
globales :
+ 71,2 M\$

Retombées fiscales
totales pour le
gouvernement
du Québec :
+ 14,4 M\$



Les
Producteurs
de lait
du Québec



LA PRODUCTION LITIÈRE EN **CENTRE- DU-QUÉBEC**

625 fermes

5 720 emplois

Valeur de la production :
575,3 millions \$

12 usines

6 825 emplois

Contribution de la filière
laitière au PIB :
1,28 milliard \$

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et
Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS
POUR L'ADAPTATION
AU CODE DE PRATIQUES
POUR LE SOIN ET
LA MANIPULATION
DES BOVINS LAITIERS

Retombées
d'emplois :
+ 431

Retombées
économiques
globales :
+ 54,5 M\$

Retombées fiscales
totales pour le
gouvernement
du Québec :
+ 11 M\$



Ferme Parisbel



Les
Producteurs
de lait
du Québec



LA PRODUCTION LAITIÈRE EN **MAURICIE**

174 fermes

1 593 emplois

Valeur de la production :

125,4 millions \$

1 usine

Contribution de la filière
laitière au PIB :

129,3 millions \$

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et
Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS
POUR L'ADAPTATION
AU CODE DE PRATIQUES
POUR LE SOIN ET
LA MANIPULATION
DES BOVINS LAITIERS

Retombées
d'emplois :

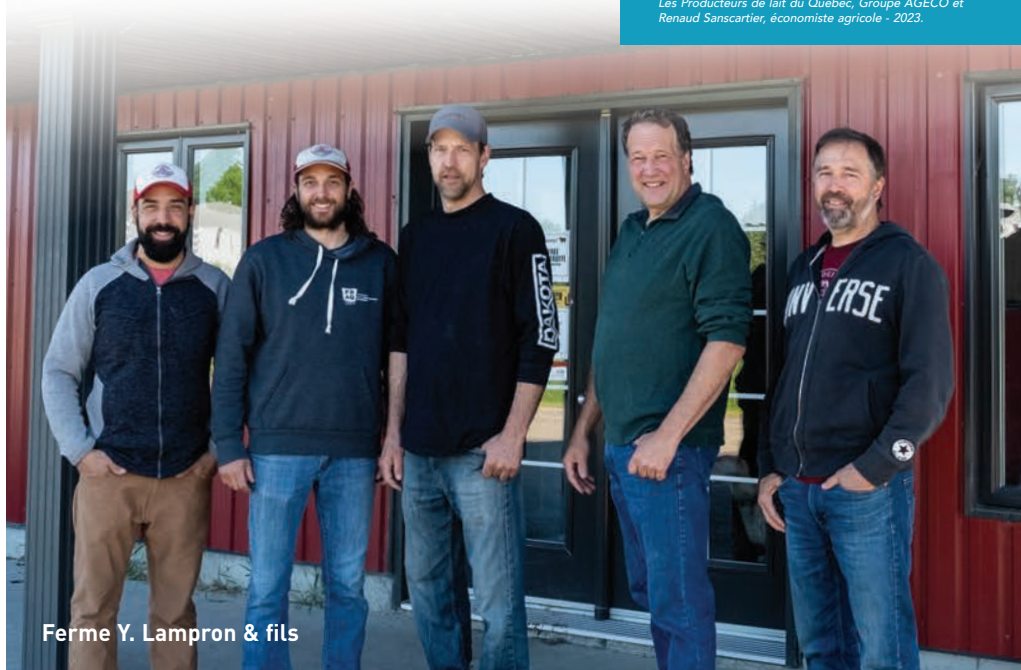
+ 202

Retombées
économiques
globales :

+ 25,3 M\$

Retombées fiscales
totales pour le
gouvernement
du Québec :

+ 5,1 M\$



Ferme Y. Lampron & fils



Les
Producteurs
de lait
du Québec



LA PRODUCTION LAIITIÈRE EN **ABITIBI- TÉMISCAMINGUE**

88 fermes

805 emplois

Valeur de la production :
51,2 millions \$

6 usines

785 emplois

Contribution de la filière
laitière au PIB :
131,5 millions \$

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et
Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS
POUR L'ADAPTATION
AU CODE DE PRATIQUES
POUR LE SOIN ET
LA MANIPULATION
DES BOVINS LAITIERS

Retombées
d'emplois :
+ 60

Retombées
économiques
globales :
+ 7,4 M\$

Retombées fiscales
totales pour le
gouvernement
du Québec :
+ 1,5 M\$

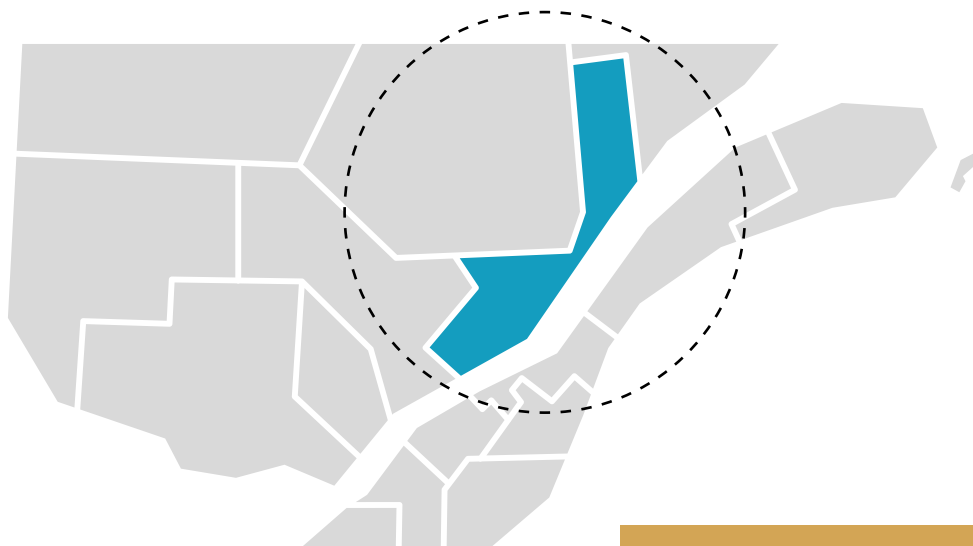


Ferme Rose Haven

PHOTO: CAROL-ANN LAROUCHE HÉROUX



Les
Producteurs
de lait
du Québec



LA PRODUCTION LAIITIÈRE EN **CAPITALE- NATIONALE- CÔTE-NORD**

120 fermes

1 098 emplois

Valeur de la production :

82,2 millions \$

9 usines

1 881 emplois

Contribution de la filière
laitière au PIB :

273,6 millions \$

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et
Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS
POUR L'ADAPTATION
AU CODE DE PRATIQUES
POUR LE SOIN ET
LA MANIPULATION
DES BOVINS LAITIERS

Retombées
d'emplois :

+ 202

Retombées
économiques
globales :

+ 25,3 M\$

Retombées fiscales
totales pour le
gouvernement
du Québec :

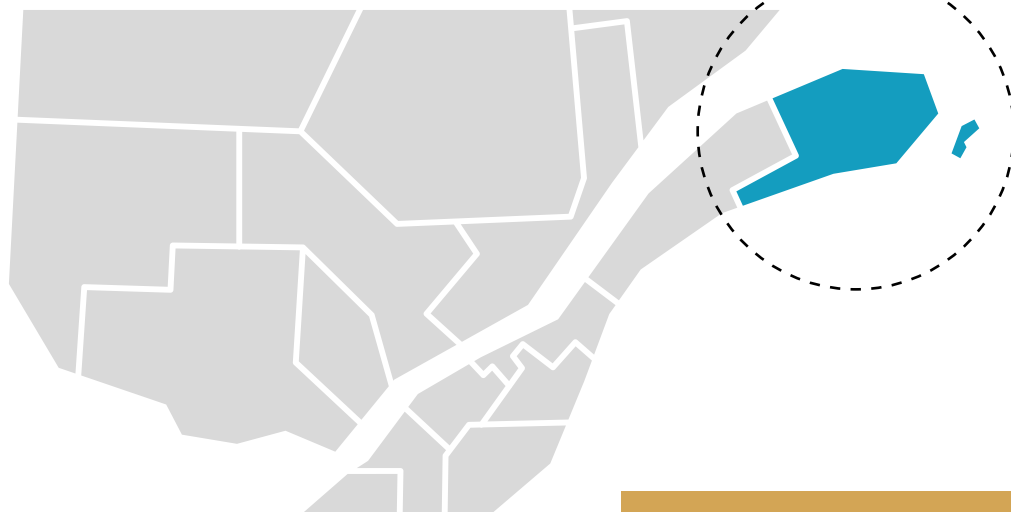
+ 5,1 M\$



Ferme Gillo



Les
Producteurs
de lait
du Québec



LA PRODUCTION LAITIÈRE EN **GASPÉSIE- LES ÎLES**

11 fermes

101 emplois

Valeur de la production :
6,1 millions \$

1 usine

Contribution de la filière
laitière au PIB :
6,5 millions \$

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et
Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS
POUR L'ADAPTATION
AU CODE DE PRATIQUES
POUR LE SOIN ET
LA MANIPULATION
DES BOVINS LAITIERS

Retombées
d'emplois :
+ 364

Retombées
économiques
globales :
+ 45,8 M\$

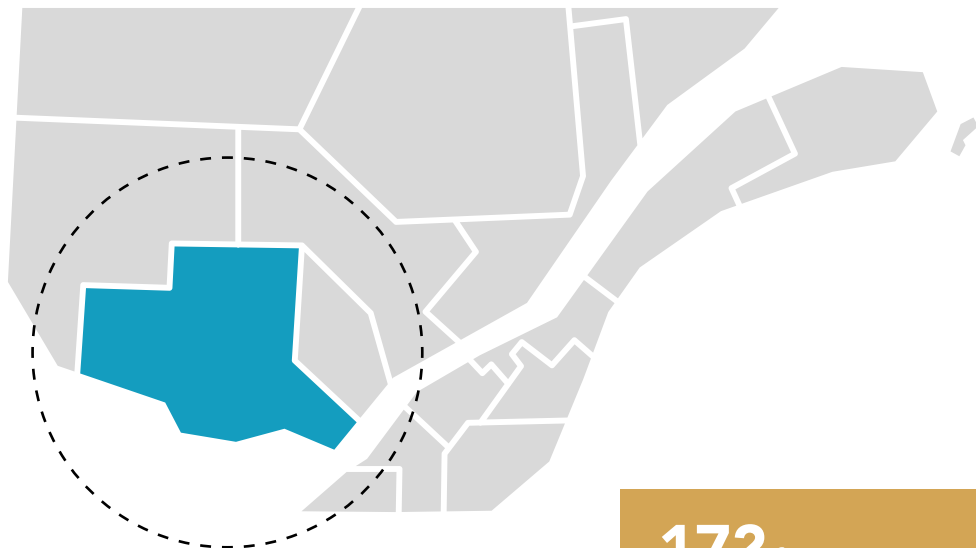
Retombées fiscales
totales pour le
gouvernement
du Québec :
+ 9,2 M\$



Ferme Bel Horizon



Les
Producteurs
de lait
du Québec



LA PRODUCTION LITIÈRE EN **OUTAOUAIS- LAURENTIDES**

172 fermes

1 574 emplois

Valeur de la production :

130,1 millions \$

15 usines

7 299 emplois

Contribution de la filière
laitière au PIB :

866,8 millions \$

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et
Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS
POUR L'ADAPTATION
AU CODE DE PRATIQUES
POUR LE SOIN ET
LA MANIPULATION
DES BOVINS LAITIERS

Retombées
d'emplois :

+ 226

Retombées
économiques
globales :

+ 28,3M\$

Retombées fiscales
totales pour le
gouvernement
du Québec :

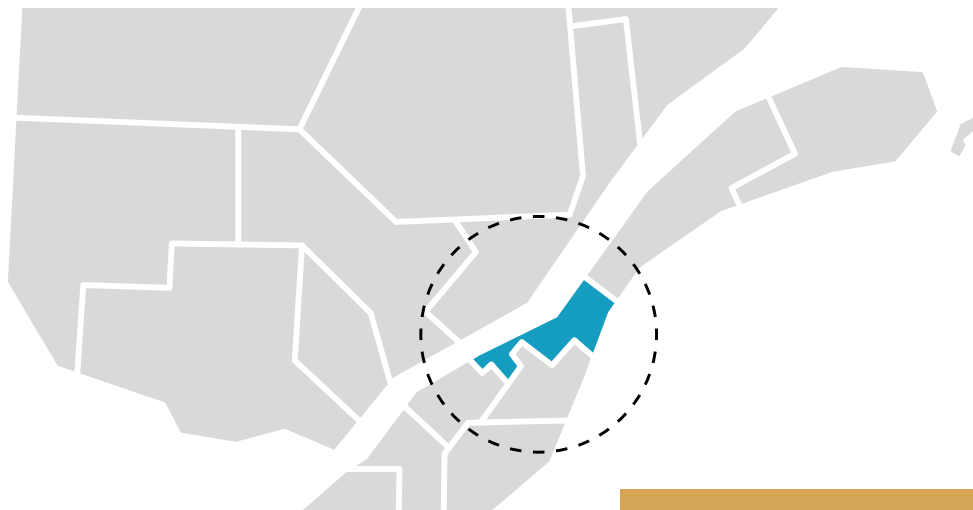
+ 5,7 M\$



Ferme Vachalê



Les
Producteurs
de lait
du Québec



LA PRODUCTION LAIITIÈRE EN **CHAUDIÈRE- APPALACHES- NORD**

544 fermes

4 979 emplois

Valeur de la production :
406,0 millions \$

8 usines

308 emplois

Contribution de la filière
laitière au PIB :
449,5 millions \$

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et
Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS
POUR L'ADAPTATION
AU CODE DE PRATIQUES
POUR LE SOIN ET
LA MANIPULATION
DES BOVINS LAITIERS

Retombées
d'emplois :
+ 689

Retombées
économiques
globales :
+ 86,7 M\$

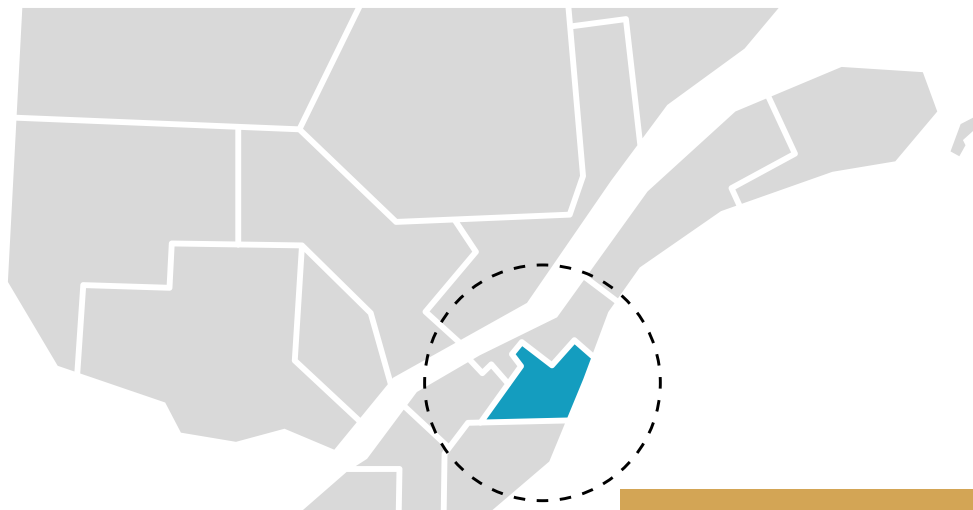
Retombées fiscales
totales pour le
gouvernement
du Québec :
+ 17,6 M\$



No-Chan inc.



Les
Producteurs
de lait
du Québec



LA PRODUCTION LAITIÈRE EN **CHAUDIÈRE- APPALACHES- SUD**

458 fermes

4 192 emplois

Valeur de la production :
320,7 millions \$

6 usines

901 emplois

Contribution de la filière
laitière au PIB :
421,1 millions \$

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et
Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS
POUR L'ADAPTATION
AU CODE DE PRATIQUES
POUR LE SOIN ET
LA MANIPULATION
DES BOVINS LAITIERS

Retombées
d'emplois :
+ 689

Retombées
économiques
globales :
+ 86,7 M\$

Retombées fiscales
totales pour le
gouvernement
du Québec :
+ 17,6 M\$



Ferme Steline Carter inc.



Les
Producteurs
de lait
du Québec



LA PRODUCTION LITIÈRE EN **BAS-SAINT- LAURENT**

514 fermes

4 704 emplois

Valeur de la production :
376,9 millions \$

7 usines

512 emplois

Contribution de la filière
laitière au PIB :
439,9 millions \$

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et
Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS
POUR L'ADAPTATION
AU CODE DE PRATIQUES
POUR LE SOIN ET
LA MANIPULATION
DES BOVINS LAITIERS

Retombées
d'emplois :
+ 364

Retombées
économiques
globales :
+ 45,8 M\$

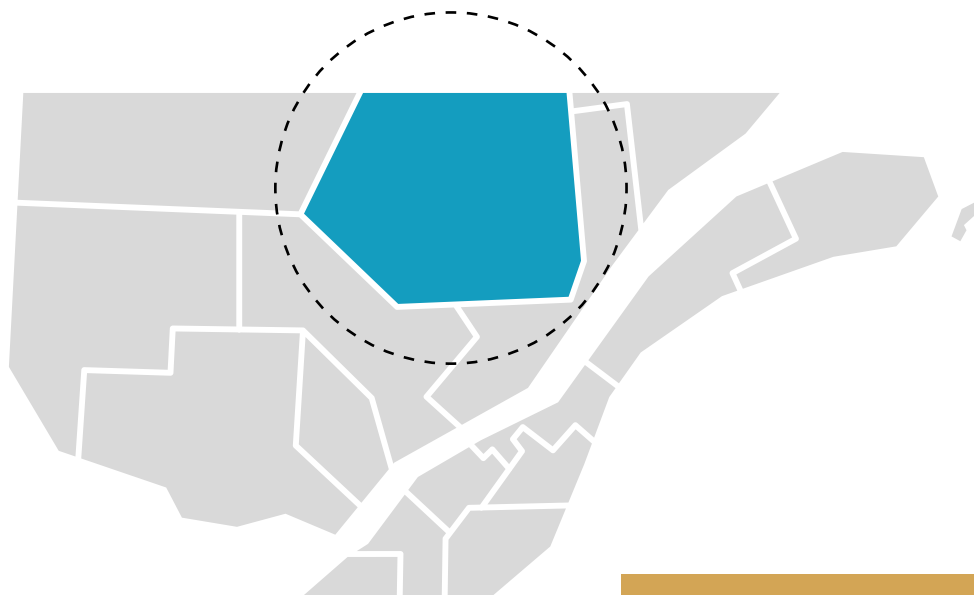
Retombées fiscales
totales pour le
gouvernement
du Québec :
+ 9,2 M\$



Ferme Michel et Sylvain Rioux



Les
Producteurs
de lait
du Québec



LA PRODUCTION LITIÈRE EN **SAGUENAY- LAC-SAINT- JEAN**

236 fermes

2 160 emplois

Valeur de la production :
164,5 millions \$

14 usines

774 emplois

Contribution de la filière
laitière au PIB :
247,3 millions \$

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et
Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS
POUR L'ADAPTATION
AU CODE DE PRATIQUES
POUR LE SOIN ET
LA MANIPULATION
DES BOVINS LAITIERS

Retombées
d'emplois :
+ 162

Retombées
économiques
globales :
+ 20,4 M\$

Retombées fiscales
totales pour le
gouvernement
du Québec :
+ 4,1 M\$



Ferme Liégeoise



Les
Producteurs
de lait
du Québec



LA PRODUCTION LITIÈRE EN **LANAUDIÈRE**

153 fermes

1 400 emplois

Valeur de la production :
103,3 millions \$

7 usines

133 emplois

Contribution de la filière
laitière au PIB :
119,9 millions \$

Les Producteurs de lait du Québec, Groupe AGÉCO et
Renaud Sanscartier, économiste agricole - 2023.

RETOMBÉES RÉGIONALES

DES INVESTISSEMENTS
POUR L'ADAPTATION
AU CODE DE PRATIQUES
POUR LE SOIN ET
LA MANIPULATION
DES BOVINS LAITIERS

Retombées
d'emplois :
+ 226

Retombées
économiques
globales :
+ 28,3M\$

Retombées fiscales
totales pour le
gouvernement
du Québec :
+ 5,7 M\$



Ferme Berty inc.

Étude de retombées économiques
des investissements à réaliser par les
Producteurs de lait du Québec pour la mise
aux normes du Code de Pratiques

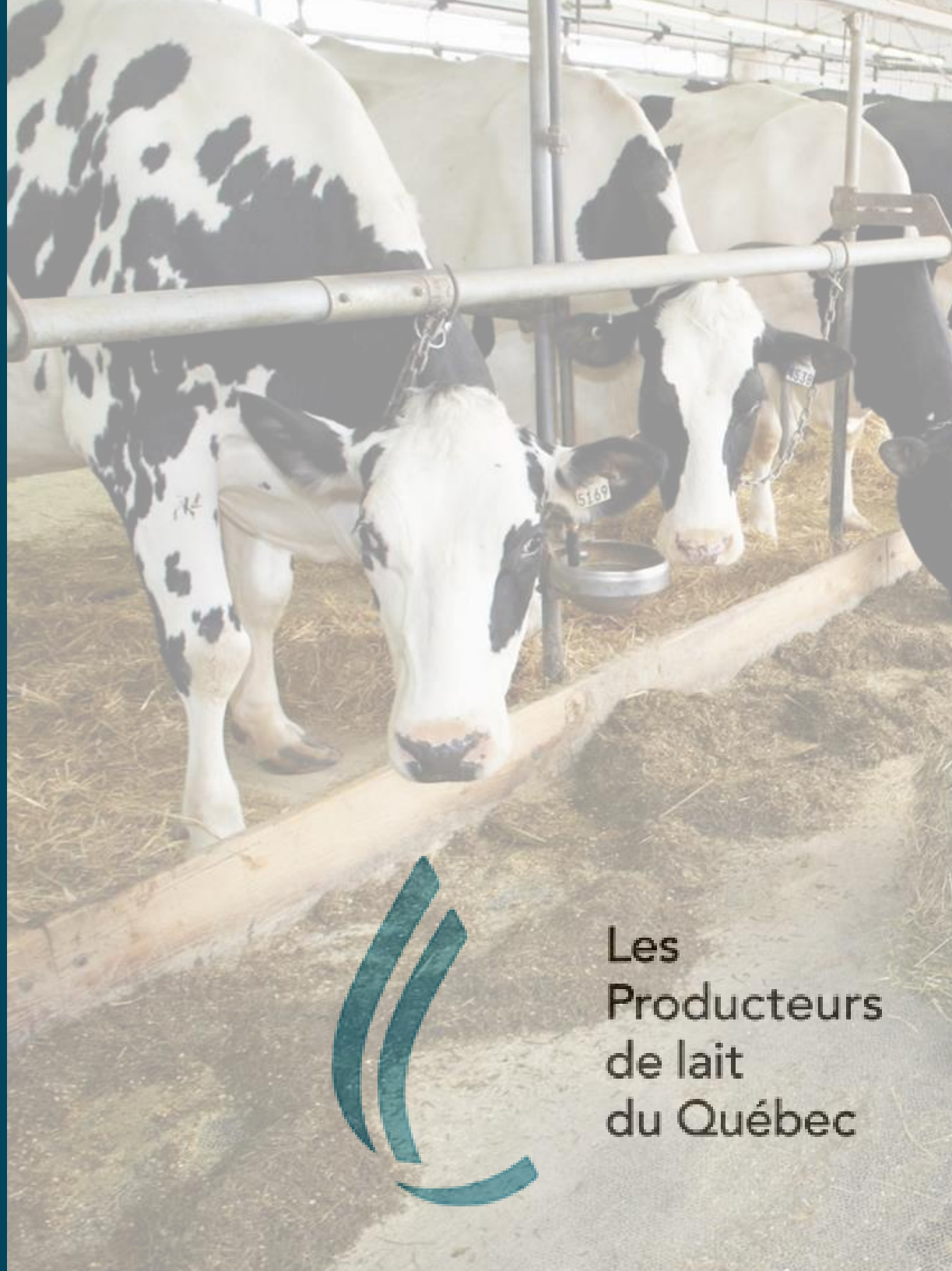
Rapport final

Juillet 2024

Préparée par :



**Les
Producteurs
de lait
du Québec**





Siège social

32, rue Saint-Charles Ouest
Bureau 400
Longueuil (Québec) | J4H 1C6
450 646 7946

mceconseils@mceconseils.com

Bureau de Montréal

2175, boul. de Maisonneuve Est
Bureau 203
Montréal (Québec) | H2K 4S3

Bureau de Québec

125, boul. Charest Est
Bureau 303
Québec (Québec) | G1K 3G5

www.mceconseils.com

TABLE DES MATIÈRES

Le contexte.....	1
Le mandat.....	1
Aperçu des retombées économiques	2
Approche méthodologique pour évaluer l'impact des normes CNSAE	9
Approche pour estimer les retombées économiques	11
Retombées économiques selon les scénarios	16
Simulation d'impact économique selon les régions, Scénario A	23
Simulation d'impact économique selon les régions, Scénario B	33
Annexe.....	43

Le contexte

Un nouveau Code de pratiques¹ pour le soin et la manipulation des bovins laitiers a été publié en mars 2023².

Le processus d'élaboration des codes du CNSAE vise à :

- ✓ Lier les codes aux données scientifiques;
- ✓ Assurer la transparence du processus;
- ✓ Bien représenter les acteurs du milieu;
- ✓ Contribuer à l'amélioration des soins aux animaux d'élevage;
- ✓ Cerner les priorités de recherche et encourager les travaux sur ces aspects prioritaires;
- ✓ Produire un code clairement rédigé, facile à lire, à comprendre et à appliquer;
- ✓ Produire un document utile pour les acteurs du milieu.

À l'intérieur de ce nouveau code de pratiques, de nouvelles normes réglementaires sur les systèmes de logement des veaux et des vaches pour permettre leur libre circulation impliqueront des modifications majeures aux fermes laitières à travers le pays.

Au Québec, les PLQ ont fait réaliser par Valacta, le centre d'expertise en production laitière, une étude permettant de chiffrer les coûts moyens probables de rénovation qui seront nécessaires pour la mise aux normes des fermes laitières. À partir des données de nombre et taille des fermes, ainsi que des projections jusqu'à 2027 fournies par les PLQ, Valacta a élaboré différents scénarios d'extrapolation des investissements totaux engendrés par les fermes de la province pour se conformer aux normes.

Le mandat



Les
Producteurs
de lait
du Québec

À partir des informations compilées à ce jour sur les coûts moyens de rénovation pour la mise aux normes et différents scénarios d'investissements totaux engendrés par les fermes laitières québécoises se conformant au Code de pratiques, les PLQ sollicitent MCE Conseils afin de réaliser une étude de retombées économiques que ces investissements engendreront dans la province.

Comme fourni par les PLQ, les investissements que les producteurs auront à effectuer pour s'amender des nouvelles normes suivent 5 types d'infrastructures différentes. Les données fournies par les rapports et estimations seront utilisées pour déterminer la valeur des investissements, la ventilation de ces derniers en termes de coûts de matériaux, main-d'œuvre et autres éléments et le volume de fermes ayant à se soumettre aux nouvelles normes relatives au bien-être des animaux.

Pour ce faire, MCE Conseils utilisera les données disponibles et effectuera une rencontre de validation avec le comité de projet des PLQ. Par la suite, une simulation selon les 5 types d'investissements sera modélisée par le biais du Modèle intersectoriel du Québec (MISQ) développé par l'Institut de la statistique du Québec. Cette approche confère une crédibilité en termes de retombées économiques face aux efforts à être déployé par les fermes laitières du Québec dans leur engagement pour le bien-être animal. La section suivante présente le MISQ.

¹ [Source - Code de pratiques final PDF](#)

² [Source](#)

Aperçu des retombées économiques

L'étude des retombées économiques sera réalisée à partir du modèle intersectoriel du Québec (MISQ). Le MISQ est un instrument de modélisation et d'analyse éprouvé, reconnu et fiable qui permet de mesurer l'impact économique d'une dépense ou d'un investissement, aussi appelé choc, dans l'économie québécoise. Selon la nature de la dépense ou de l'investissement initial effectué, le modèle évalue l'impact sur la main-d'œuvre, la valeur ajoutée, les importations et les autres productions. Il permet aussi d'estimer les revenus perçus par les gouvernements sous forme d'impôts et de taxes et les parafiscalités payées par les travailleurs salariés.

Par ailleurs, le modèle a la capacité de ventiler l'impact du choc initial entre les secteurs sollicités directement par ce choc et ceux dont les contributions sont indirectes. Le MISQ permet donc d'apprécier les effets d'un choc tant au sein du secteur directement concerné (effets directs) que dans ses secteurs fournisseurs (effets indirects).

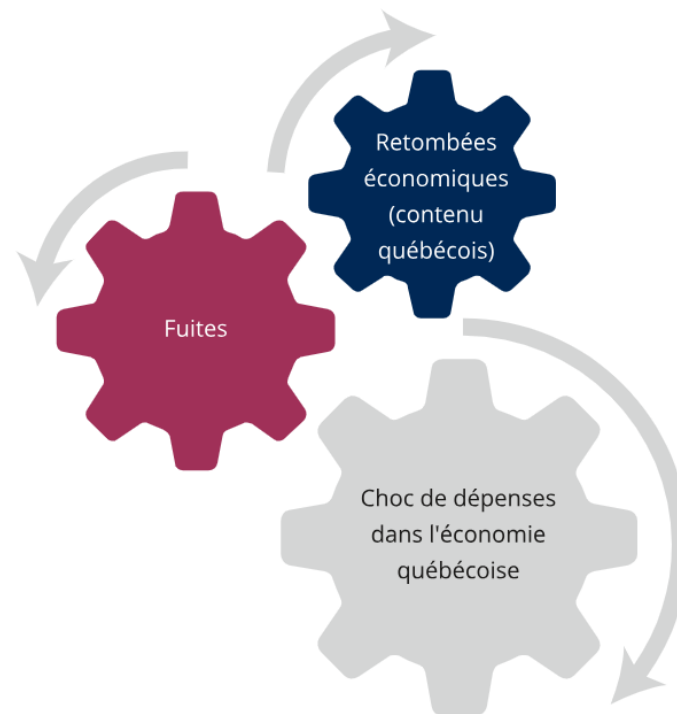
Le modèle intersectoriel du Québec (MISQ) est un instrument d'analyse économique avec lequel on peut simuler l'effet de certains changements réels, anticipés ou hypothétiques relatifs à l'économie québécoise.

Il permet d'estimer par exemple :

- L'impact économique des dépenses d'immobilisation reliées à un investissement;
- Les effets des dépenses d'exploitation d'une entreprise;
- L'incidence des dépenses des touristes sur l'économie du Québec.

Le but principal du modèle est de déterminer le **contenu québécois** d'une dépense dans l'économie. En fonction de différents types de dépenses, aussi appelés « chocs », le modèle permet d'évaluer les **retombées économiques** pour le Québec en termes de valeur ajoutée et de taxes indirectes nettes. Il permet aussi d'estimer la contribution des importations et des autres productions, communément appelées « **fuites** », en réponse au choc de dépenses simulé.

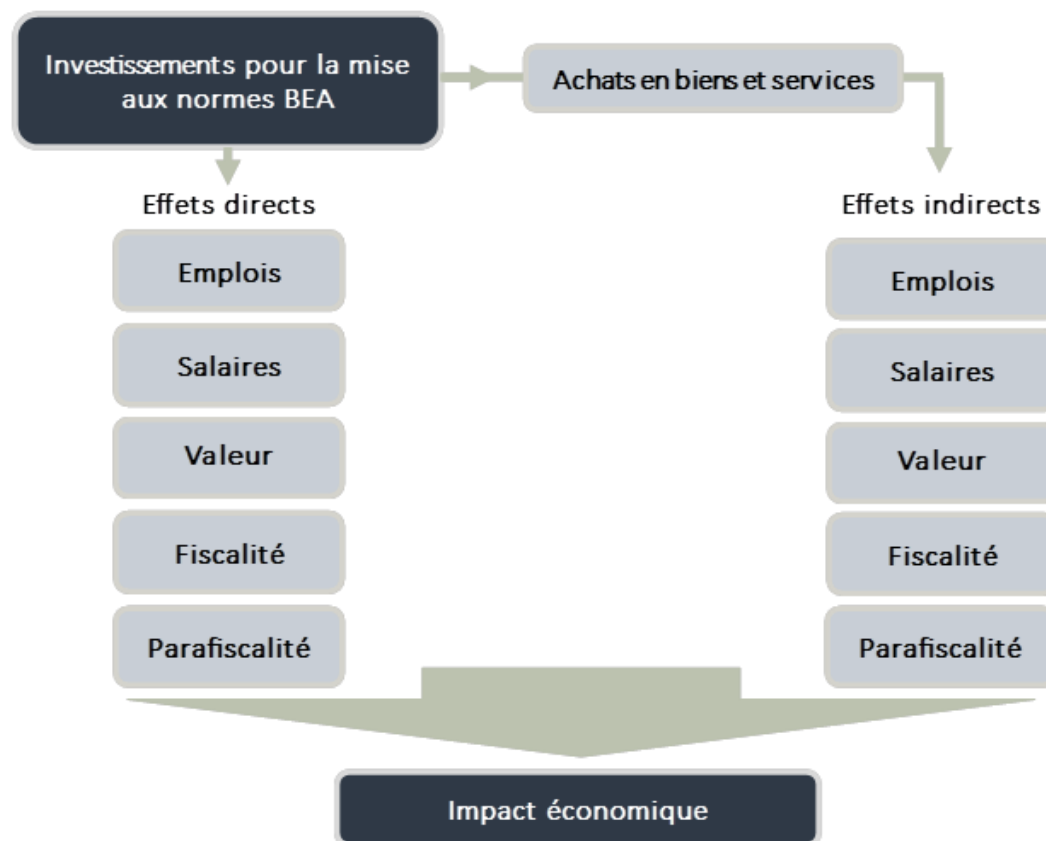
Les retombées économiques issues d'une simulation se répartissent en différentes catégories : valeur ajoutée (et ses composantes), main-d'œuvre et contributions fiscales aux différents ordres de gouvernement.



Source : <https://statistique.quebec.ca/fr/institut/services-offerts/etudes-impact-economique>

Le MISQ permet non seulement d'estimer ces retombées, mais aussi de les classer comme effets directs ou indirects dans le processus de production. Ainsi, les résultats du modèle permettent d'apprécier l'incidence du choc de dépenses tant dans un secteur directement touché que dans les secteurs fournisseurs de ce dernier. Cette capacité de ventiler l'impact économique par itérations est d'ailleurs une des grandes utilités du MISQ.

La mesure de l'impact économique d'un ensemble de dépenses requiert de procéder d'abord à sa désagrégation. Plus cette désagrégation reproduit finement et justement les dépenses étudiées, plus les simulations du MISQ sont fiables et représentatives. Conséquemment, il est entendu que les PLQ fourniront à MCE Conseils une ventilation détaillée des investissements qui seront à réaliser selon le type de dépenses effectuées (types de matériaux, services professionnels, énergie, etc.).



Sommaire exécutif

Les investissements nécessaires pour que les producteurs laitiers se conforment aux nouvelles normes de bien-être animal généreront des dépenses comprises entre 617 M\$ et 676 M\$, selon les scénarios définis. De ce montant, entre 260 M\$ et 289 M\$ seront alloués à la rémunération de 2 932 à 3 319 travailleurs (en équivalents temps plein) impliqués dans la mise aux normes des bâtiments.

Ces investissements ajouteront directement ou indirectement entre 380 M\$ et 421 M\$ au PIB du Québec. En termes d'emploi, cela correspond à un comparable de 2 987 à 3 380 postes (en équivalent temps plein) liés à cette activité.

Pour le gouvernement du Québec, les dépenses des producteurs laitiers pour la mise aux normes de leurs bâtiments, allant de 617 M\$ à 676 M\$, généreront des recettes fiscales de 28,9 M\$ à 32,1 M\$, soit un retour éventuel de 4,7 %.

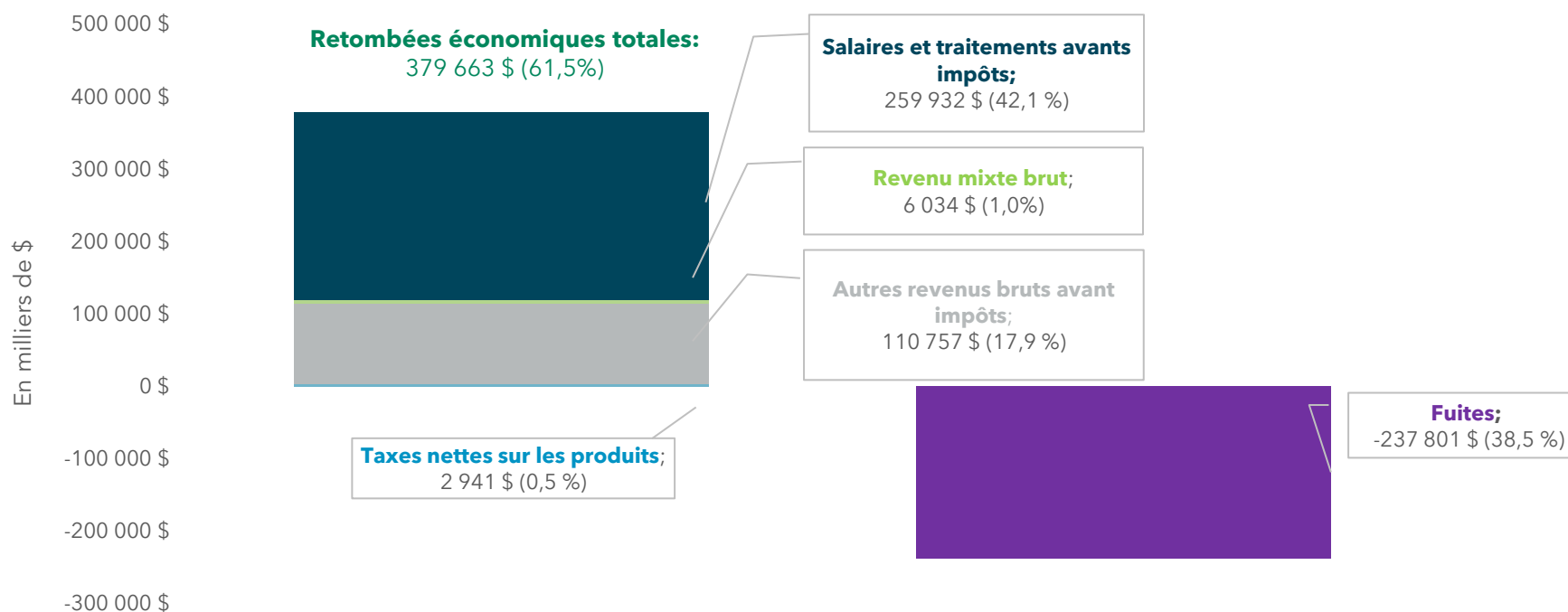
Au niveau fédéral, ces activités apporteront entre 20,5 M\$ et 22,7 M\$ de recettes fiscales pour le gouvernement du Canada. À cela s'ajoutent entre 53,4 M\$ et 59,5 M\$ en recettes parafiscales destinées aux programmes spécifiques.

Le graphique ci-dessous illustre les retombées économiques globales liées aux dépenses simulées pour le **scénario A**, dont les dépenses totalisent 617 464 k\$, pour l'ensemble du Québec. Les dépenses simulées ont généré une valeur ajoutée aux prix de base de 376 723 k\$ (61,0%) pour le Québec. En y ajoutant les taxes nettes de subventions sur les produits, **on obtient un PIB aux prix de marché, soient des retombées économiques de 379 663 k\$ (61,5%).**

Le reste des dépenses initiales se répartit entre les importations, qui s'élèvent à 236 405 k\$, et les retraits de stocks et autres fuites qui totalisent 1 396 k\$. Ainsi, les fuites s'élèvent à 237 801 \$ (38,5%). En additionnant le PIB aux fuites, on atteint la dépense initiale simulée de 617 464 k\$. L'injection des dépenses est toujours égale à la somme des retombées économiques et des fuites. Ainsi, les retombées économiques sont nécessairement inférieures aux dépenses totales simulées. **Les retombées économiques (contenu québécois) représentent environ 61,5 % des dépenses simulées.** Ce ratio signifie que 61,5 % des dépenses étudiées seront couvertes par l'économie québécoise, tandis que 38,5 % seront satisfaites par des importations, des stocks antérieurs ou la vente de produits usagés.

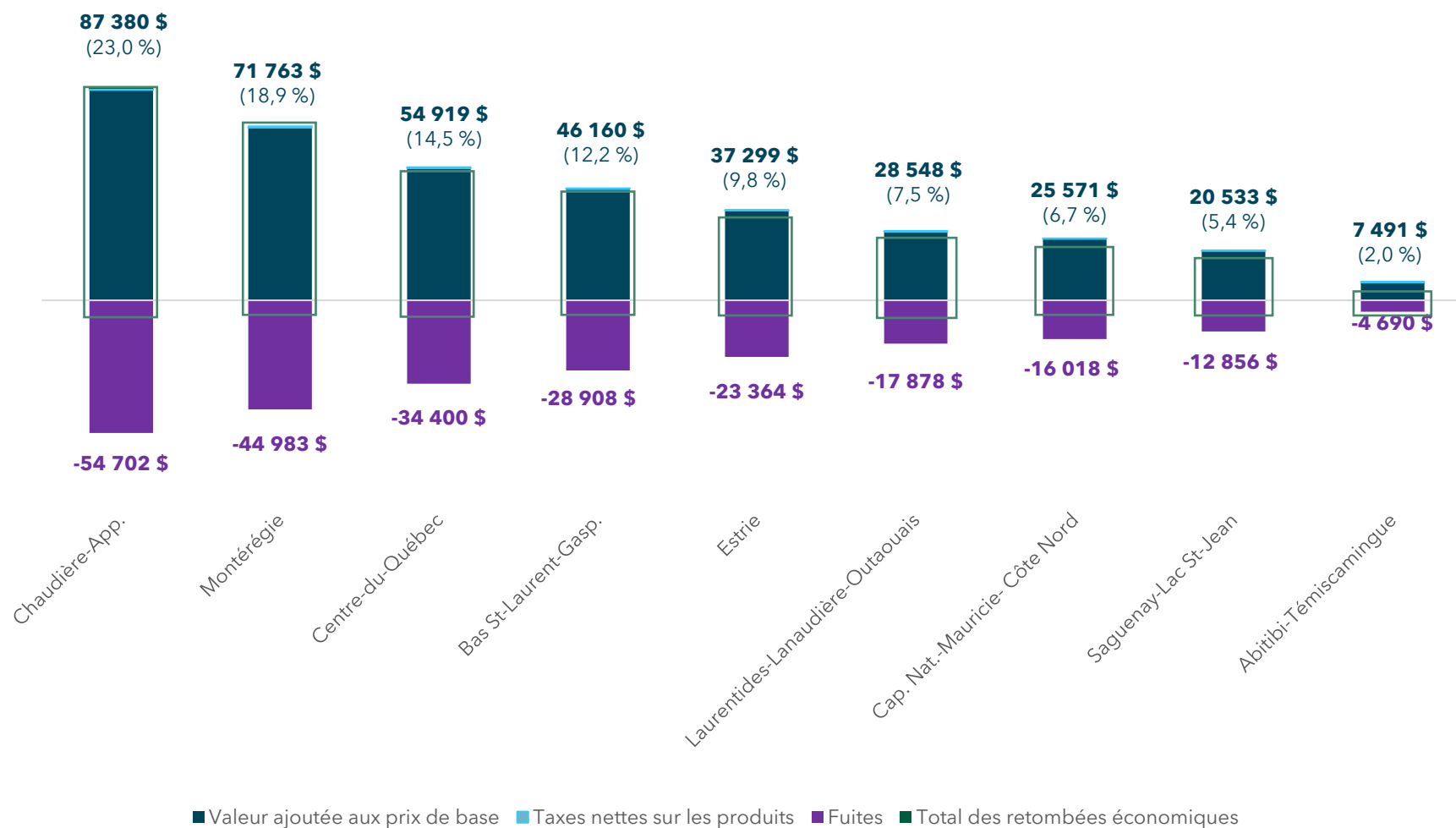
Plus les fuites sont faibles, plus le ratio sera élevé. Dans un scénario hypothétique où un pays serait totalement autosuffisant sans aucune importation, ce ratio pourrait atteindre au maximum 1. Il est important de rappeler que ce ratio de valeur ajoutée concerne la production. En effet, rien ne garantit que les revenus des facteurs de production soient entièrement dépensés au Québec ou même perçus par des résidents québécois.

Graphique 1. Retombées économiques de la mise aux normes pour l'ensemble du Québec, en milliers de dollars de 2024 (Scénario A)



Nous avons réparti les retombées économiques des dépenses simulées pour le scénario A, parmi les différentes régions du Québec. Dans ce scénario, la région de la Chaudière-Appalaches bénéficie des retombées économiques les plus importantes, tant en valeur absolue (87 380 k\$) qu'en pourcentage (23,0%). Ainsi, sur les 379 663 k\$ de retombées économiques pour l'ensemble du Québec évaluées pour le scénario A, près d'un quart (23,0%) est capté par la région de la Chaudière-Appalaches. À l'inverse, la région de l'Abitibi-Témiscamingue reçoit la plus petite part des retombées économiques, soit 2,0% du total, correspondant à 7 491 k\$. Étant donné que le modèle du MISQ est linéaire, les retombées économiques (contenu québécois) pour chaque région représentent 61,5% des dépenses simulées.

Graphique 2. Retombées économiques de la mise aux normes, selon les régions, en milliers de dollars de 2024 (Scénario A)



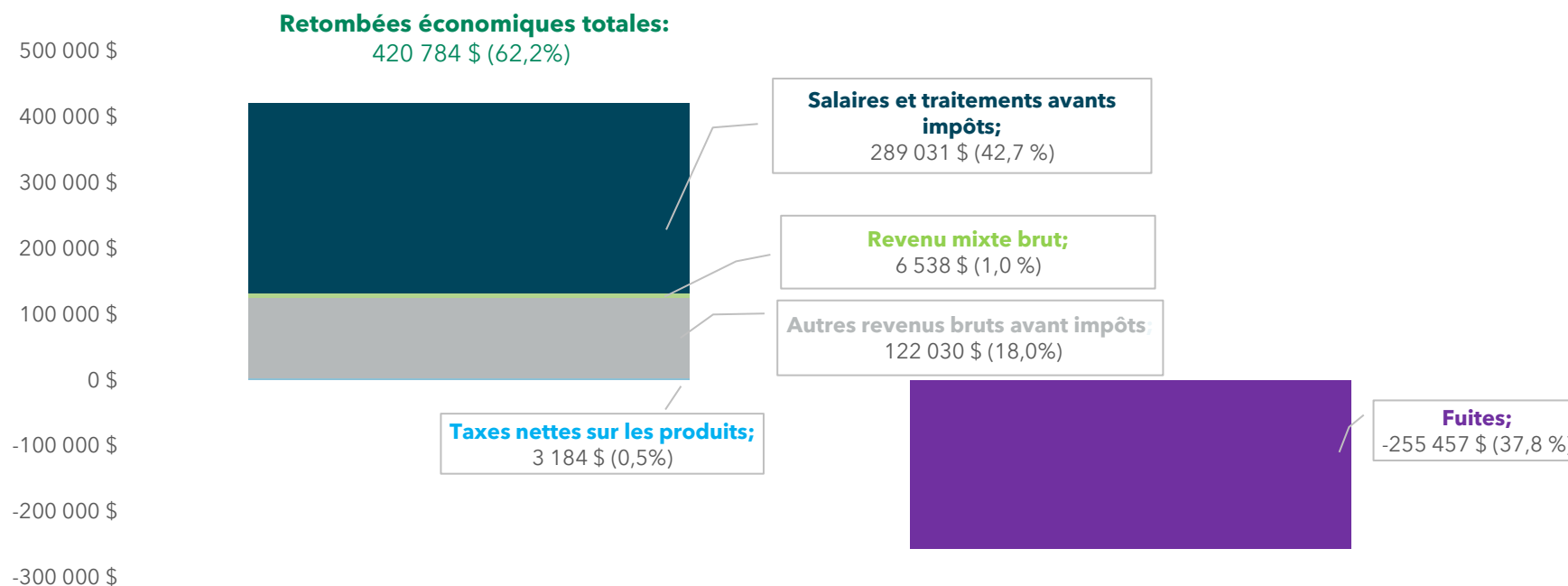
Le graphique ci-dessous illustre les retombées économiques globales liées aux dépenses simulées pour le **scénario B**, dont les dépenses totalisent 676 241 \$, pour l'ensemble du Québec. Les dépenses simulées ont généré une valeur ajoutée aux prix de base de 417 599 k\$ (61,8%) pour le Québec. En y ajoutant les taxes nettes de subventions sur les produits, **on obtient un PIB aux prix du marché, soient des retombées économiques de 420 784 k\$ (62,2%).**

Le reste des dépenses initiales se répartit entre les importations, qui s'élèvent à 253 873 k\$, et les retraits de stocks et autres fuites qui totalisent 1 585 k\$. Ainsi, les fuites s'élèvent à 255 457 \$ (37,8 %).

En additionnant le PIB aux fuites, on atteint la dépense initiale simulée de 676 241 k\$. L'injection des dépenses est toujours égale à la somme des retombées économiques et des fuites. Ainsi, les retombées économiques sont nécessairement inférieures aux dépenses totales simulées. **Les retombées économiques (contenu québécois) représentent environ 62,2 % des dépenses simulées.** Ce ratio signifie que 62,2 % des dépenses étudiées seront couvertes par l'économie québécoise, tandis que 37,8 % seront satisfaites par des importations, des stocks antérieurs ou la vente de produits usagés.

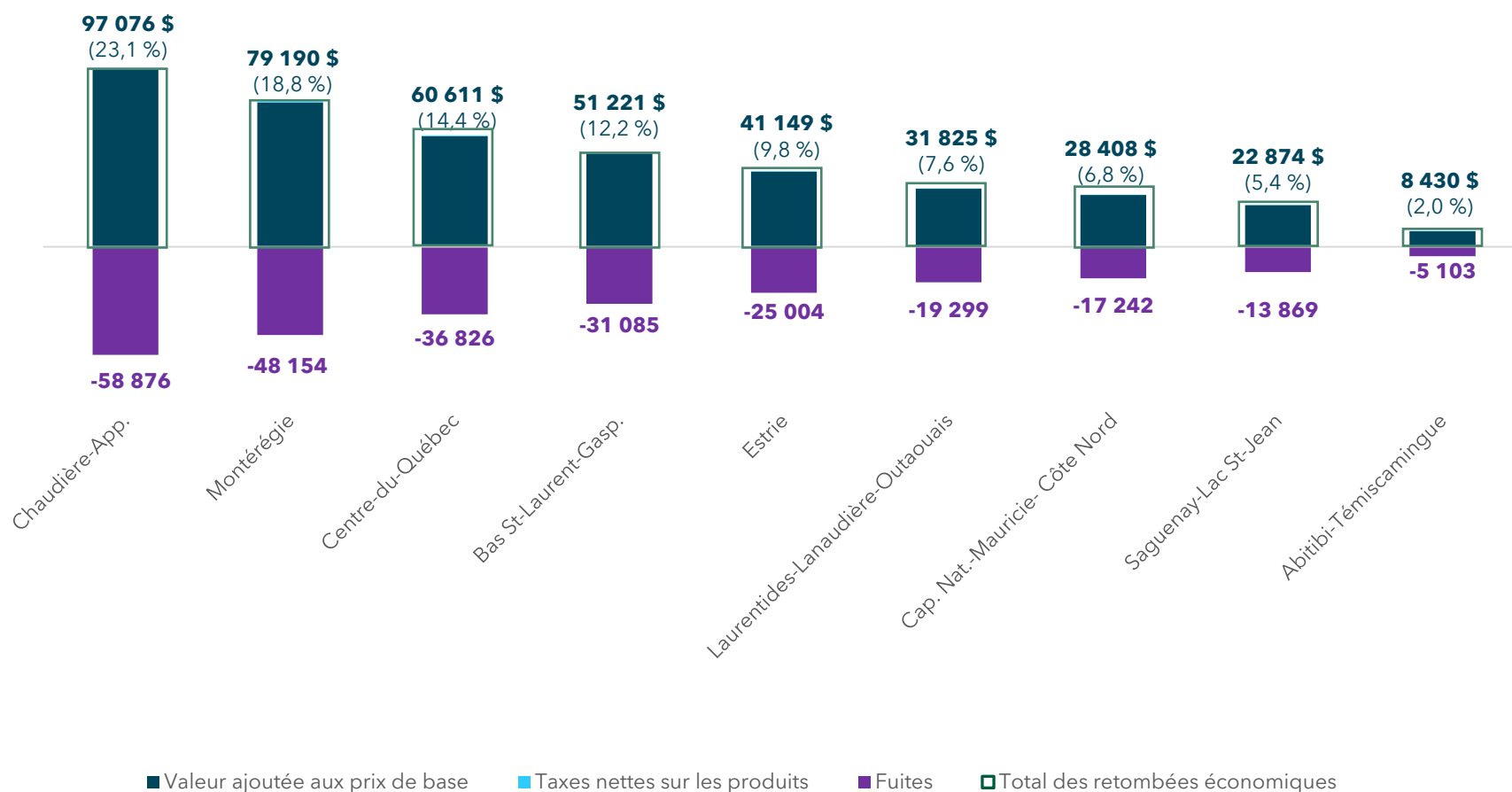
Plus les fuites sont faibles, plus le ratio sera élevé. Dans un scénario hypothétique où un pays serait totalement autosuffisant sans aucune importation, ce ratio pourrait atteindre au maximum 1. Il est important de rappeler que ce ratio de valeur ajoutée concerne la production. En effet, rien ne garantit que les revenus des facteurs de production soient entièrement dépensés au Québec ou même perçus par des résidents québécois.

Graphique 3. Retombées économiques de la mise aux normes pour l'ensemble du Québec, en milliers de dollars de 2024 (Scénario B)



Comme pour le scénario A, nous avons réparti les retombées économiques des dépenses simulées pour le scénario B parmi les différentes régions du Québec. À nouveau, dans ce scénario, la région de la Chaudière-Appalaches bénéficie des retombées économiques les plus importantes, tant en valeur absolue (97 076 k\$) qu'en pourcentage (23,1%). Ainsi, sur les 420 784 k\$ de retombées économiques pour l'ensemble du Québec évaluées pour le scénario B, près d'un quart (23,1%) est capté par la région de la Chaudière-Appalaches. À l'inverse, la région de l'Abitibi-Témiscamingue reçoit la plus petite part des retombées économiques, soit 2,1% du total, correspondant à 8 430 k\$. Étant donné que le modèle du MISQ est linéaire, les retombées économiques (contenu québécois) pour chaque région représentent 62,2% des dépenses simulées.

Graphique 4. Retombées économiques de la mise aux normes, selon les régions, en milliers de dollars de 2024 (Scénario B)



Approche méthodologique pour évaluer l'impact des normes CNSAE

Dans la publication de 2023 du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), ce dernier a listé les modifications et mises à jour relatives au Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers. Dans le cadre de cette étude, seuls les éléments de la section 2 du CNSAE ont été étudiés. Pour ce faire, au total 5 scénarios d'adaptation des installations de fermes ont été élaborés par la firme Valacta. Ces scénarios considèrent diverses variables pour déterminer les installations que les fermes des producteurs de lait doivent agrandir et/ou rénover. Ces 5 scénarios prennent en compte des variables telles que la taille des fermes et le nombre de fermes construites selon les normes antérieures. Le tableau suivant présente les sections du nouveau CNSAE de 2023, et les 5 scénarios élaborés pour s'y pallier dans le cadre de cette étude.

Grandes sections du CNSAE	Sous-sections pertinentes à la présente étude	Scénarios établis pour la mise à niveau des normes
Section 1 : Formation et responsabilités		Non évaluée pour l'étude
Section 2 : Installations et logement	1. Conception et entretien des installations 2. Systèmes de logements a. Veaux avant le sevrage b. Génisses c. Vaches en lactation et vaches tarées 3. Installations pour les besoins particuliers a. Aires de vêlage b. Après le vêlage - vaches fraîches c. Aires pour les bovins malades, blessés ou boiteux 4. Ventilation, température et humidité relative 5. Conception de stalles a. Dresseurs électriques et stabulation entravée 6. Seuils d'espace par animal 7. Aire d'alimentation 8. Gestion de la litière 9. Aire d'alimentation 10. Système de traite 11. Pâturage et cours d'exercice 12. Urgence et sécurité	Scénario 1 : Agrandissement d'une étable pour le logement de 10 vaches (vaches tarées et espace de vêlage)
		Scénario 2 : Agrandissement d'une étable pour le logement de 20 vaches (vaches tarées et espace de vêlage)
		Scénario 3-A : Espace pour le logement de 12 veaux à l'extérieur au sein de huches de groupe et individuelles
		Scénario 3-B : Agrandissement d'une étable pour le logement de veaux (pouponnière)
		Scénario 4 : Agrandissement d'une étable pour un espace des enclos de vêlage
Section 3 - Aliments et eau d'abreuvement Section 4 - Pratique d'élevage Section 5 - Santé des bovins Section 6 - Préparatifs pour le transport Section 7 - Euthanasie		Non évalués pour étude

Afin de rencontrer les normes établies par le CNSAE principalement pour les installations et logement, 5 scénarios ont été élaborés par les soins de Valacta, dont les détails sont présents en annexe. Ces scénarios relatifs à la mise aux normes CNSAE 2023 ont été présentés et le tableau suivant représente le coût de réalisation et les principales catégories de dépenses par ferme.

En effet, toutes les fermes laitières de la province de Québec varient en taille et en installations en fonction de leur date de construction, et répondent de manière diverse aux normes antérieures et actuelles.

Scénarios par ferme	Dépenses			
	Bâtiment	Équipement	Services professionnels	Total
Scénario 1 : Agrandissement d'une étable pour le logement de 10 vaches (vaches tarées et espace de vêlage)	190 142 \$	77 772 \$	22 550 \$	290 464 \$
Scénario 2 : Agrandissement d'une étable pour le logement de 20 vaches (vaches tarées et espace de vêlage)	340 547 \$	95 069 \$	27 500 \$	463 115 \$
Scénario 3-A : Espace pour le logement de 12 veaux à l'extérieur au sein de huches de groupe et individuelles	27 154 \$	17 105 \$	11 000 \$	55 259 \$
Scénario 3-B : Agrandissement d'une étable pour le logement de veaux (pouponnière)	93 762 \$	12 595 \$	17 380 \$	123 737 \$
Scénario 4 : Agrandissement d'une étable pour un espace des enclos de vêlage	106 783 \$	9 020 \$	17 380 \$	133 183 \$

Approche pour estimer les retombées économiques

Afin de répondre aux normes CNSAE 2023, 5 scénarios ont été établis. Ces scénarios diffèrent les uns des autres soit par la taille des vaches taries et du nombre de veaux à prendre soin. Selon ces cinq scénarios, un devis de réalisation a été produit par Valacta et ces scénarios ont été ventilés selon des dépenses typiques d'ouvrage en construction agricole, soit les suivantes :

- Main-d'œuvre requise pour les travaux;
- Matériaux et équipements relatifs au bâtiment et au bien-être des animaux d'origine québécoise;
- Matériaux et équipements relatifs au bâtiment et au bien-être des animaux d'origine canadienne;
- Matériaux et équipements relatifs au bâtiment et au bien-être des animaux issus de l'importation *internationale*.

Ces distinctions quant au recours à des travailleurs(euses) de la construction et à l'achat & installation des équipements sont primordiales pour distinguer les retombées économiques dans l'économie québécoise. À titre d'exemple, un fournisseur québécois d'équipement générera plus de retombées par une influence directe sur ses fournisseurs locaux alors que des équipements importés du Canada et/ou de l'international n'auront des effets directs que sur la chaîne d'approvisionnement où la valeur ajoutée générée sera effectuée par les distributeurs et les installateurs.

Par la suite, les dépenses ont été ventilées selon les éléments nécessaires à leur réalisation. À titre d'exemple, une activité économique relative à de l'excavation impliquera les éléments suivants :

- Main-d'œuvre in situ pour les activités de la construction,
- Utilisation de machinerie lourde par le biais de location ou d'acquisition et ses frais d'opérations,
- Matières de remplissage (gravats issus de carrières locales),
- Autres activités connexes.

Le tableau suivant présente les principaux éléments nécessaires en termes de matériaux et d'équipements pour la réalisation des 5 scénarios.

Scénarios	Caractéristiques du bâtiment	Équipements	Permis / autorisation / plans & devis
Scénario 1 Agrandissement d’une étable pour le logement de 10 vaches (vaches taries et espace de vêlage.)	Bâtiment : Ferme, colonne en acier; toiture avec ferme de toit et porte en acier.	Chargeur : tracteur (Skid-Steer Loader) importé.	10 % Permis; 90 % Services en ingénierie et/ou architecture.
Scénario 2 Agrandissement d’une étable pour le logement de 20 vaches (vaches taries et espace de vêlage.)	Excavation : Location de machinerie et remblai provenant d’une carrière locale.	Robot : importé	
Scénario 3-B Agrandissement d’une étable pour le logement de veaux (pouponnière.)	Béton : Ciment et armature standard en acier.	Autres équipements : Abreuvoir en métal, et clôture en métal.	
Scénario 4 Agrandissement d’une étable pour un espace des enclos de vêlage.	Plomberie : Services Électricité : Filage électrique ; interrupteurs; système électrique. Ventilation : Ventilation naturelle, cheminées, quincaillerie.		
Scénario 3-A Espace pour le logement de 12 veaux à l’extérieur au sein de huches de groupe et individuelles.	-	Spécification huche : Kit importé de l’Ontario composé de toile et armature en acier.	-

Le tableau suivant présente la ventilation des dépenses selon les 5 scénarios caractérisés par le taux de main-d'œuvre locale et le recours à des matériaux & équipements locaux, canadiens et internationaux.

Contenu (en \$)	Québécois		Canadien	International	Total
	Main-d'œuvre	Matériaux et équipements			
Scénario 1 : Agrandissement d'une étable pour le logement de 10 vaches (vaches tarées et espace de vêlage)					
Bâtiment	99 657	81 786	1 740	6 959	190 142
Équipement	2 990	12 328	1 296	61 159	77 772
Permis/ autorisation/ plans & devis	22 550				22 550
GRAND TOTAL (avec contingence)	125 197	94 114	3 036	68 118	290 464
Dont contenu québécois (%)					75,5%
Scénario 2 : Agrandissement d'une étable pour le logement de 20 vaches (vaches tarées et espace de vêlage)					
Bâtiment	111 659	216 217	2 534	10 137	340 547
Équipement	6 002	24 657	2 593	61 818	95 069
Permis/ autorisation/ plans & devis	27 500				27 500
GRAND TOTAL (avec contingence)	145 160	240 874	5 127	71 954	463 115
Dont contenu québécois (%)					83,4%
Scénario 3-A : Espace pour le logement de 12 veaux à l'extérieur au sein de huches de groupe et individuelles					
Bâtiment	9 051	18 103			27 154
Équipement			15 395	1 711	17 105
Permis/ autorisation/ plans & devis	11 000				11 000
GRAND TOTAL (avec contingence)	20 051	18 103	15 395	1 711	55 259
Dont contenu québécois (%)					69,0%
Scénario 3-B : Agrandissement d'une étable pour le logement de veaux (pouponnière)					
Bâtiment	35 455	50 579	1 546	6 182	93 762
Équipement	3 036	4 780	2 593	4 780	12 595
Permis/ autorisation/ plans & devis	17 380				17 380
GRAND TOTAL (avec contingence)	55 871	55 359	1 546	10 962	123 737
Dont contenu québécois (%)					89,9%
Scénario 4 : Agrandissement d'une étable pour un espace des enclos de vêlage					
Bâtiment	37 891	68 891			106 783
Équipement	1 100		7 920		9 020
Permis/ autorisation/ plans & devis	17 380				17 380
GRAND TOTAL (avec contingence)	56 372	68 891	7 920	-	133 183
Dont contenu québécois (%)					94,1%

Par le biais de Valacta, un taux d'adoption a été mis de l'avant selon des variables propres aux caractéristiques des fermes. Le tableau suivant présente les hypothèses de base pour l'adoption du CNSAE 2023. Ces taux d'adoption ont été soumis à deux comportements potentiels soit :

- Scénario A - Les départs du secteur sont dus à la mise en place des nouvelles exigences.
- Scénario B - Les départs sont indépendants des nouvelles réglementations (sortie naturelle du marché).

Taille des fermes	N	Proportion non conforme au nouveau code				
		Veaux seuls.	Veaux et taries	Veaux et vêlage	Taries seul.	Aire de vêlage seul.
0-50	650	3%	9%	6%	45%	17%
50-100	1293	3%	4%	4%	37%	19%
100-150	248	1%	0%	2%	23%	17%
150-200	65	0%	0%	0%	19%	17%
200+	61	3%	0%	2%	7%	10%

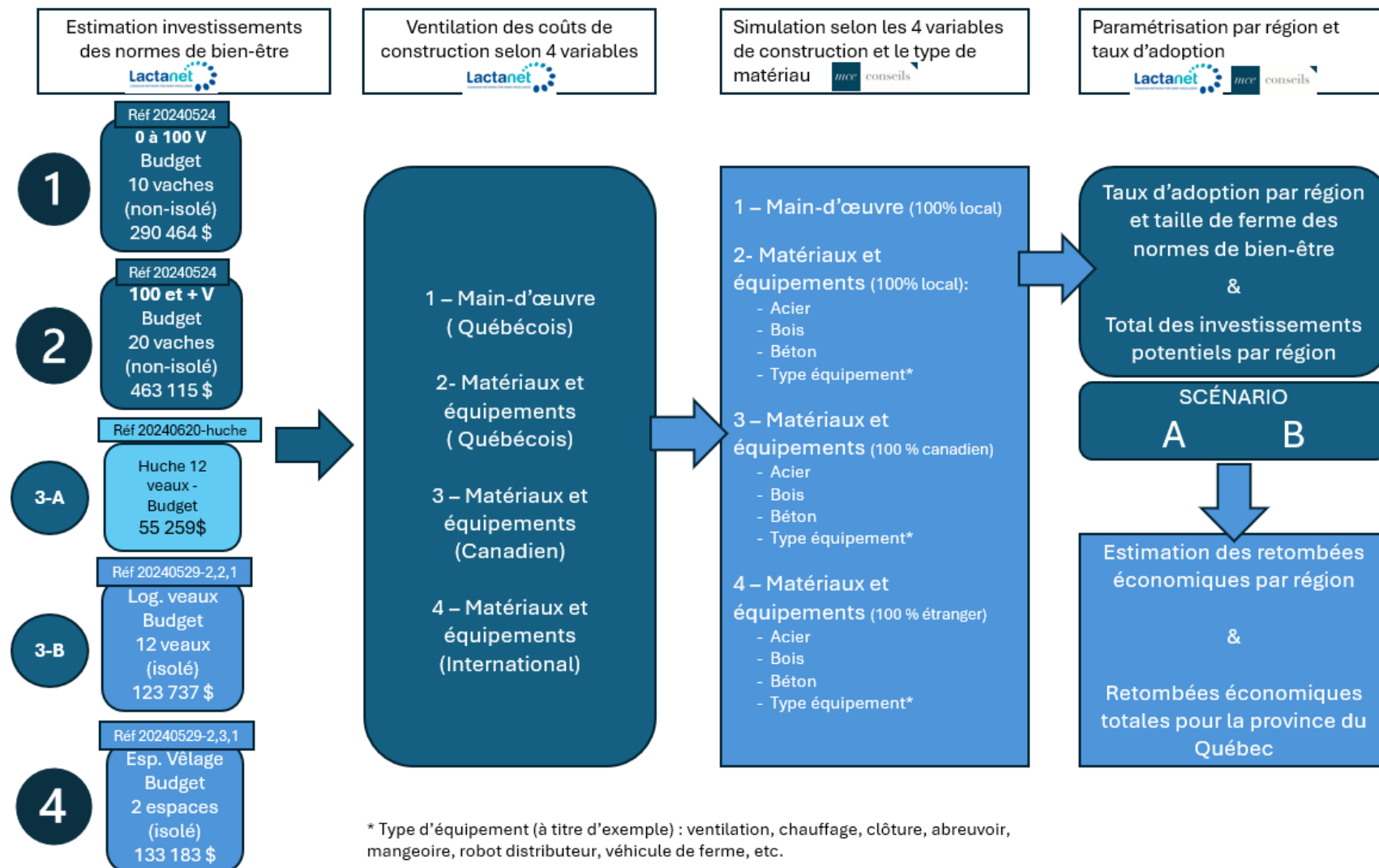
Dans le cadre du scénario 3, les comportements A-B sont devenus des scénarios à part entière. Ceci s'explique par les éléments suivants :

- Scénario 3-A : Espace pour le logement de 12 veaux à l'extérieur au sein de huches de groupe et individuelles;
- Scénario 3-B : Agrandissement d'une étable pour le logement de veaux (pouponnière).

La distinction réside dans le cadre du 3-A avec une installation bâtie avec des kits provenant principalement d'un fournisseur ontarien alors que le scénario 3-B correspond à une construction adjacente au bâtiment principal, dont l'impact en termes financiers et économiques est plus important à cause de son contenu québécois plus important.

Les retombées économiques ont alors été générées selon les éléments uniques des 5 scénarios et par la suite, une répartition selon les caractéristiques régionales (issues des travaux de Valacta) a permis d'établir les retombées économiques par région et pour l'ensemble de la province du Québec.

L'illustration suivante représente la méthodologie utilisée pour les 5 scénarios pour la mise aux normes CNSAE 2023 selon les taux d'adoption par ferme laitière et les caractéristiques régionales.



Retombées économiques selon les scénarios

Cette étude évalue l'impact économique pour le Québec de la mise à niveau des normes du bien-être animal du Code paru en 2023. Elle a été réalisée à l'aide du modèle intersectoriel du Québec (MISQ) à l'initiative de MCE Conseils. Les éléments présentés ci-dessous font état des résultats calculés par l'ISQ (Institut de la statistique du Québec) pour une étude d'impact économique réalisée à l'aide du MISQ.

Mise en garde concernant l'utilisation des résultats estimés par le MISQ

« Le modèle intersectoriel est un instrument d'analyse qui produit des résultats très utiles. Il faut cependant rester prudents quant à l'interprétation et à l'utilisation que nous faisons de ces estimations.

Une analyse d'impact économique rigoureuse demande non seulement une bonne connaissance du fonctionnement du modèle, mais aussi une capacité d'interpréter les résultats obtenus en fonction des limites et des hypothèses inhérentes au modèle utilisé. Comme tout outil d'analyse d'impact, le MISQ répond à certaines hypothèses de base.

Une description complète de ces hypothèses peut être consultée dans le document Le modèle intersectoriel du Québec. Fonctionnement et applications (Édition 2021). »

ISQ, JUILLET 2024

Tableau 1. Répartition des dépenses estimées liées à la mise aux normes, selon les groupes régionaux, en milliers de dollars ¹

Régions administratives En (k de \$)	SCN 1 (2.2.3 ; < 100 vaches)		SCN 2 (2.2.3 ; > 100 vaches)		SCN 3-A (2.2.1 ; huches)	SCN 3-B (2.2.1 ; pouponnières)	SCN 4 (2.3.1)		TOTAL	
	A	B	A	B			A	B	A	B
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Iles-Mad.	50 900	54 300	8 300	8 490	2 800	5 750	13 000	13 760	75 000	82 300
Saguenay-Lac-Saint-Jean	23 000	24 640	3 300	3 380	1 300	2 630	5 800	6 100	33 400	36 750
Capitale-Nationale-Mauricie-Côte-Nord	28 100	30 040	4 700	4 780	1 600	3 210	7 200	7 620	41 600	45 650
Estrie	40 100	42 630	7 700	7 880	2 200	4 470	10 600	11 180	60 600	66 160
Laurentides-Lanaudière-Outaouais	32 000	34 200	4 700	4 780	1 800	3 660	8 000	8 480	46 500	51 120
Abitibi-Témiscamingue	8 700	9 350	900	960	500	1 020	2 100	2 210	12 200	13 540
Centre-du-Québec	59 200	62 910	11 300	11 480	3 200	6 600	15 600	16 450	89 300	97 440
Chaudière-Appalaches	97 500	104 100	14 600	14 850	5 400	11 000	24 600	26 000	142 100	155 950
Montérégie	76 000	80 860	16 100	16 370	4 200	8 580	20 500	21 530	116 800	127 340
Total	415 600	443 040	71 600	72 960	22 910	46 920	107 400	113 320	617 500	676 250

¹ * Pour des raisons de lisibilité, nous avons arrondi les montants à la centaine près.

Explications des scénarios A et B

Valacta a évalué les coûts liés selon la conformité aux exigences 2.2.3, 2.3.1 et 2.2.1. Les estimations de conformité et de coût sont basées sur le portrait des fermes laitières québécoises ¹réalisé en 2020 par Valacta, en combinaison avec les estimations de départ des fermes sur la période allant de 2022 à 2027 fait par les PLQ. Toutes les estimations présentées sont donc basées sur le nombre de fermes attendues en 2027.

Pour chaque exigence, deux scénarios ont été envisagés : Scénario A et Scénario B. Dans les deux scénarios, un taux de sortie de 28% sur 5 ans est supposé pour les fermes de 50 vaches et moins, et de 5% pour celles entre 50 et 100 vaches. Pour les plus grandes fermes, le taux de sorties supposé est de 1%.

- Scénario A : Les départs du secteur sont dus à la mise en place des nouvelles exigences.
- Scénario B : Les départs sont indépendants des nouvelles réglementations (sortie naturelle du marché).

Exigence 2.2.3

Hypothèses pour l'exigence 2.2.3 - Scénario A

- La conformité à l'exigence 2.2.3 détermine si les agriculteurs restent ou quittent le secteur.
- Le taux de sortie des agriculteurs est de 13,6%, soit 13,6% de l'ensemble des fermes.
- Toutes les fermes qui quittent le secteur sont actuellement non conformes à la nouvelle réglementation.
- Les fermes non conformes restantes décideront de se conformer pour rester dans le secteur.

Exemple : Dans une population de 200 fermes, si 60 sont non conformes et que le taux de sortie est de 20%, alors les 40 fermes qui quitteront le secteur seront toutes non conformes. Parmi les 60 fermes initiales non conformes, 20 s'adapteront à l'exigence 2.2.3 pour rester dans le secteur.

Hypothèses pour l'Exigence 2.2.3 - Scénario B

L'adaptation à l'exigence 2.2.3 n'a pas d'incidence sur la sortie des agriculteurs du secteur.

- Le taux de sortie des agriculteurs est de 13,6%.
- 60% des fermes non conformes s'adapteront à l'exigence 2.2.3.

Exemple : Dans une population de 200 fermes, si 60 sont non conformes et que le taux de sortie est de 20%, alors parmi les 60 fermes initiales non conformes, seulement 20% (12) quitteront la production et 48 s'adapteront à l'exigence 2.2.3.

¹ Valacta, Portrait des fermes laitières québécoises en matière de logement et de gestion des animaux, 2020.

Exigence 2.3.1

Hypothèses pour l'exigence 2.3.1 - Scénario A

- La conformité à l'exigence 2.3.1 détermine si les agriculteurs restent ou quittent le secteur.
- Le taux de sortie des agriculteurs est de 13,6%, soit 13,6% de l'ensemble des fermes.
- Environ 81% des fermes non conformes à l'exigence 2.3.1 décideront de se conformer pour rester dans le secteur.

Exemple : Dans une population de 200 fermes, si 60 sont non conformes et que le taux de sortie est de 20%, alors les 40 fermes qui quitteront le secteur seront toutes non conformes. Parmi les 60 fermes initiales non conformes, 20 s'adapteront à l'exigence 2.3.1 pour rester dans le secteur.

Hypothèses pour l'Exigence 2.3.1 - Scénario B

L'adaptation à l'exigence 2.3.1 n'a pas d'incidence sur la sortie des agriculteurs du secteur.

- Le taux de sortie des agriculteurs est de 13,6%.
- Environ 86% des fermes non conformes à l'exigence 2.3.1 décideront de se conformer pour rester dans le secteur.

Exemple : Dans une population de 200 fermes, si 60 sont non conformes et que le taux de sortie est de 20%, alors parmi les 60 fermes initiales non conformes, seulement 20% (12) quitteront la production et 48 s'adapteront à l'exigence 2.3.1.

Exigence 2.2.1

Hypothèses pour l'exigence 2.2.1 - Scénario A

- Le taux de sortie du secteur est de 13,6%.
- La proportion de fermes non conformes qui s'adaptent aux nouvelles exigences varie selon la taille des fermes.
- Les fermes qui s'adapteront à l'exigence 2.2.1 - Scénario A se tourneront vers les huches.
- Environ 76% des fermes non conformes décideront de se conformer pour rester dans le secteur.

Hypothèses pour l'exigence 2.2.1 - Scénario B

Le taux de sortie du secteur varie selon la taille des fermes.

- La proportion de fermes non conformes qui s'adaptent aux nouvelles exigences varie selon la taille des fermes.
- Les fermes qui s'adapteront à l'exigence 2.2.1 - scénario B se tourneront vers les pouponnières.
- Environ 81% des fermes non conformes décideront de se conformer pour rester dans le secteur.



Exemple d'une huche (www.agricole.com)

Lecture des tableaux de simulation d'impact économique

Le tableau 2 illustre les retombées économiques globales liées aux dépenses simulées pour le **scénario A**, dont les dépenses totalisent 617 464 k\$, pour l'ensemble du Québec.

La partie supérieure du tableau présente les données sur la main-d'œuvre, exprimées en années-personnes. La partie inférieure du tableau détaille la répartition des dépenses initiales entre les retombées économiques pour la province et les fuites.

Les dépenses simulées ont généré une valeur ajoutée aux prix de base de 376 723 k\$ pour le Québec. En y ajoutant les taxes nettes de subventions sur les produits, on obtient un PIB aux prix de marché de 379 663 k\$.

Le reste des dépenses initiales se répartit entre les importations, qui s'élèvent à 236 405 k\$, et les retraits de stocks et autres fuites, totalisant 1 396 k\$.

En additionnant le PIB aux fuites, on atteint la dépense initiale simulée de 617 484 k\$. L'injection des dépenses est toujours égale à la somme des retombées économiques et des fuites. Ainsi, les retombées économiques sont nécessairement inférieures aux dépenses totales simulées. Les retombées économiques (contenu québécois) représentent environ 61,5 % des dépenses simulées.

Vous trouverez plus loin un tableau similaire présentant les résultats des retombées économiques des dépenses pour l'ensemble du Québec, mais selon le scénario B. Plus loin encore, des tableaux détaillent ces résultats pour chaque région du Québec où des adaptations aux nouvelles normes de bien-être ont été estimées. Bien que les résultats varient selon les simulations, la lecture reste cohérente avec celle effectuée pour l'ensemble du Québec (scénario A).

Tableau 2. Simulation d'impact économique, ensemble du Québec, Scénario A

Ensemble du Québec (Scenario A)	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	2 273	659	2 932
Autres travailleurs	-	2	53	55
		K \$ de 2024		
Valeur ajoutée aux prix de base	-	282 795	93 928	376 723
Salaires et traitements avant impôt	-	212 515	47 416	259 932
Revenu mixte brut	-	89	5 945	6 034
Autres revenus bruts avant impôt	-	70 190	40 567	110 757
Taxes sur les produits	-	2 203	1 268	3 471
Subventions sur les produits	-	-50	-481	-531
Importations	...	121 613	114 792	236 405
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	1 396	1 396
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	22 291	4 165	26 456
- Taxes de vente (TVQ)	-	10	238	248
- Taxes spécifiques	-	1 633	579	2 212
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	16 571	2 891	19 463
- Taxes de vente (TPS)	-	25	218	242
- Taxes et droits d'accise	-	391	190	581
- Droits de douane	-	144	43	187
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	38 975	8 360	47 334
- Fédérale (assurance-emploi)	-	4 834	1 272	6 107
		Kilotonnes équivalents CO ₂		
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	13	21	34

Tableau 3. Simulation d'impact économique, ensemble du Québec, Scénario B

Ensemble du Québec	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	2 577	743	3 319
Autres travailleurs	-	2	59	61
K \$ de 2024				
Valeur ajoutée aux prix de base	-	314 142	103 457	417 599
Salaires et traitements avant impôt	-	236 607	52 424	289 031
Revenu mixte brut	-	100	6 438	6 538
Autres revenus bruts avant impôt	-	77 435	44 595	122 030
Taxes sur les produits	-	2 385	1 381	3 766
Subventions sur les produits	-	-58	-524	-581
Importations	...	126 224	127 648	253 873
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	1 585	1 585
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	24 812	4 604	29 416
- Taxes de vente (TVQ)	-	11	257	267
- Taxes spécifiques	-	1 764	633	2 397
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	18 440	3 195	21 635
- Taxes de vente (TPS)	-	27	236	263
- Taxes et droits d'accise	-	424	207	632
- Droits de douane	-	159	48	207
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	43 412	9 255	52 666
- Fédérale (assurance-emploi)	-	5 385	1 408	6 793
Kilotonnes équivalents CO ₂				
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	15	24	38

Simulation d'impact économique selon les régions, Scénario A

Bas Saint-Laurent Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	277,0	80,0	357,0
Autres travailleurs	-	0,2	6,4	6,7
		k\$ de 2024		
Valeur ajoutée aux prix de base	-	34 415	11 388	45 803
Salaires et traitements avant impôt	-	25 876	5 748	31 624
Revenu mixte brut	-	11	721	732
Autres revenus bruts avant impôt	-	8 528	4 918	13 446
Taxes sur les produits	-	267	154	421
Subventions sur les produits	-	-6	-58	-64
Importations	...	14 819	13 920	28 739
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	169	169
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	2 714	505	3 219
- Taxes de vente (TVQ)	-	1	29	30
- Taxes spécifiques	-	198	70	268
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	2 018	350	2 368
- Taxes de vente (TPS)	-	3	26	29
- Taxes et droits d'accise	-	48	23	71
- Droits de douane	-	18	5	23
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	4 746	1 013	5 759
- Fédérale (assurance-emploi)	-	589	154	743
		Kilotonnes équivalents CO ₂		
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	1,6	2,6	4,2

Saguenay-Lac-Saint-Jean	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	124	35	160
Autres travailleurs	-	0	3	3
		k\$ de 2024		
Valeur ajoutée aux prix de base	-	15 343	5 031	20 375
Salaires et traitements avant impôt	-	11 552	2 539	14 090
Revenu mixte brut	-	5	319	324
Autres revenus bruts avant impôt	-	3 787	2 173	5 960
Taxes sur les produits	-	119	68	187
Subventions sur les produits	-	-3	-26	-28
Importations	...	6 629	6 152	12 781
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	75	75
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	1 212	223	1 435
- Taxes de vente (TVQ)	-	1	13	13
- Taxes spécifiques	-	88	31	119
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	901	155	1 056
- Taxes de vente (TPS)	-	1	12	13
- Taxes et droits d'accise	-	21	10	31
- Droits de douane	-	8	2	10
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	2 118	447	2 566
- Fédérale (assurance-emploi)	-	263	68	331
		Kilotonnes équivalents CO ₂		
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	0,7	1,1	1,9

Capitale Nationale-Mauricie- Côte-Nord	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	153,6	44,4	198
Autres travailleurs	-	0,1	3,6	3,7
		k\$ de 2024		
Valeur ajoutée aux prix de base	-	19 058	6 315	25 373
Salaires et traitements avant impôt	-	14 327	3 187	17 514
Revenu mixte brut	-	6	400	406
Autres revenus bruts avant impôt	-	4 725	2 727	7 453
Taxes sur les produits	-	148	85	234
Subventions sur les produits	-	-3	-32	-36
Importations	...	8 207	7 718	15 924
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	94	94
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	1 503	280	1 783
- Taxes de vente (TVQ)	-	1	16	17
- Taxes spécifiques	-	110	39	149
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	1 117	194	1 312
- Taxes de vente (TPS)	-	2	15	16
- Taxes et droits d'accise	-	26	13	39
- Droits de douane	-	10	3	13
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	2 627	562	3 189
- Fédérale (assurance-emploi)	-	326	86	411
		Kilotonnes équivalents CO ₂		
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	0,9	1,4	2,3

Estrie	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	222	65	287
Autres travailleurs	-	0	5	5
		k\$ de 2024		
Valeur ajoutée aux prix de base	-	27 721	9 288	37 009
Salaires et traitements avant impôt	-	20 806	4 690	25 496
Revenu mixte brut	-	9	587	595
Autres revenus bruts avant impôt	-	6 907	4 011	10 918
Taxes sur les produits	-	217	125	342
Subventions sur les produits	-	-5	-47	-52
Importations	...	11 879	11 347	23 226
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	138	138
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	2 182	412	2 594
- Taxes de vente (TVQ)	-	1	23	24
- Taxes spécifiques	-	161	57	218
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	1 622	286	1 908
- Taxes de vente (TPS)	-	2	21	24
- Taxes et droits d'accise	-	39	19	57
- Droits de douane	-	14	4	19
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	3 816	827	4 643
- Fédérale (assurance-emploi)	-	473	126	599

Laurentides-Lanaudière-Outaouais	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	173	49	222
Autres travailleurs	-	0	4	4
		k\$ de 2024		
Valeur ajoutée aux prix de base	-	21 325	7 003	28 328
Salaires et traitements avant impôt	-	16 052	3 534	19 585
Revenu mixte brut	-	7	445	451
Autres revenus bruts avant impôt	-	5 267	3 025	8 291
Taxes sur les produits	-	165	95	260
Subventions sur les produits	-	-4	-36	-40
Importations	...	9 213	8 562	17 774
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	104	104
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	1 684	310	1 994
- Taxes de vente (TVQ)	-	1	18	19
- Taxes spécifiques	-	122	43	165
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	1 252	215	1 467
- Taxes de vente (TPS)	-	2	16	18
- Taxes et droits d'accise	-	29	14	43
- Droits de douane	-	11	3	14
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	2 944	623	3 567
- Fédérale (assurance-emploi)	-	365	95	460
		Kilotonnes équivalents CO ₂		
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	1	2	3

Abitibi-Témiscamingue	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	46	13	59
Autres travailleurs	-	0	1	1
		k\$ de 2024		
Valeur ajoutée aux prix de base	-	5 621	1 812	7 434
Salaires et traitements avant impôt	-	4 243	914	5 156
Revenu mixte brut	-	2	116	117
Autres revenus bruts avant impôt	-	1 377	783	2 160
Taxes sur les produits	-	43	25	68
Subventions sur les produits	-	-1	-9	-10
Importations	...	2 446	2 217	4 663
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	27	27
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	445	80	525
- Taxes de vente (TVQ)	-	0	5	5
- Taxes spécifiques	-	32	11	43
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	331	56	387
- Taxes de vente (TPS)	-	0	4	5
- Taxes et droits d'accise	-	8	4	11
- Droits de douane	-	3	1	4
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	778	161	939
- Fédérale (assurance-emploi)	-	96	25	121
		Kilotonnes équivalents CO ₂		
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	0,3	0,4	0,7

<u>Centre-du-Québec</u>	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	327	96	422
Autres travailleurs	-	0	8	8
	k\$ de 2024			
Valeur ajoutée aux prix de base	-	40 827	13 665	54 492
Salaires et traitements avant impôt	-	30 646	6 901	37 547
Revenu mixte brut	-	13	863	876
Autres revenus bruts avant impôt	-	10 168	5 901	16 069
Taxes sur les produits	-	320	184	504
Subventions sur les produits	-	-7	-70	-77
Importations	...	17 501	16 696	34 197
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	203	203
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	3 214	606	3 820
- Taxes de vente (TVQ)	-	1	35	36
- Taxes spécifiques	-	237	84	321
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	2 389	421	2 810
- Taxes de vente (TPS)	-	4	32	35
- Taxes et droits d'accise	-	57	28	84
- Droits de douane	-	21	6	27
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	5 621	1 217	6 837
- Fédérale (assurance-emploi)	-	697	185	882
	Kilotonnes équivalents CO ₂			
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	2	3	5

Chaudière-Appalaches	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	526	151	677
Autres travailleurs	-	0	12	13
		k\$ de 2024		
Valeur ajoutée aux prix de base	-	65 253	21 454	86 707
Salaires et traitements avant impôt	-	49 110	10 826	59 936
Revenu mixte brut	-	20	1 361	1 381
Autres revenus bruts avant impôt	-	16 123	9 266	25 389
Taxes sur les produits	-	505	290	795
Subventions sur les produits	-	-11	-110	-121
Importations	...	28 151	26 233	54 384
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	319	319
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	5 152	951	6 103
- Taxes de vente (TVQ)	-	2	55	57
- Taxes spécifiques	-	374	132	507
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	3 830	660	4 490
- Taxes de vente (TPS)	-	6	50	56
- Taxes et droits d'accise	-	90	43	133
- Droits de douane	-	33	10	43
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	9 006	1 908	10 915
- Fédérale (assurance-emploi)	-	1 117	290	1 407
		Kilotonnes équivalents CO ₂		
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	3,1	4,8	7,9

Montérégie	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	425	126	551
Autres travailleurs	-	0	10	10
		k\$ de 2024		
Valeur ajoutée aux prix de base	-	53 231	17 972	71 203
Salaires et traitements avant impôt	-	39 905	9 078	48 983
Revenu mixte brut	-	17	1 133	1 150
Autres revenus bruts avant impôt	-	13 309	7 761	21 070
Taxes sur les produits	-	419	242	662
Subventions sur les produits	-	-9	-92	-101
Importations	...	22 769	21 946	44 716
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	267	267
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	4 185	797	4 982
- Taxes de vente (TVQ)	-	2	45	47
- Taxes spécifiques	-	311	111	421
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	3 111	553	3 664
- Taxes de vente (TPS)	-	5	41	46
- Taxes et droits d'accise	-	74	36	111
- Droits de douane	-	28	8	36
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	7 319	1 601	8 920
- Fédérale (assurance-emploi)	-	908	244	1 152
		Kilotonnes équivalents CO ₂		
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	3	4	7

Simulation d'impact économique selon les régions, scénario B

Bas Saint-Laurent Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	314	90	405
Autres travailleurs	-	0	7	7
		K \$ de 2024		
Valeur ajoutée aux prix de base	-	38 274	12 560	50 834
Salaires et traitements avant impôt	-	28 842	6 364	35 206
Revenu mixte brut	-	12	782	794
Autres revenus bruts avant impôt	-	9 419	5 414	14 833
Taxes sur les produits	-	290	168	457
Subventions sur les produits	-	-7	-64	-71
Importations	...	15 391	15 501	30 892
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	192	192
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	3 025	559	3 584
- Taxes de vente (TVQ)	-	1	31	32
- Taxes spécifiques	-	214	77	291
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	2 248	388	2 636
- Taxes de vente (TPS)	-	3	29	32
- Taxes et droits d'accise	-	52	25	77
- Droits de douane	-	19	6	25
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	5 292	1 123	6 415
- Fédérale (assurance-emploi)	-	656	171	827
		Kilotonnes équivalents CO ₂		
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	1,8	2,9	4,7

Saguenay-Lac-Saint-Jean	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	141	40	182
Autres travailleurs	-	0	3	3
K \$ de 2024				
Valeur ajoutée aux prix de base	-	17 130	5 573	22 703
Salaires et traitements avant impôt	-	12 925	2 823	15 748
Revenu mixte brut	-	5	348	353
Autres revenus bruts avant impôt	-	4 199	2 402	6 602
Taxes sur les produits	-	129	74	203
Subventions sur les produits	-	-3	-28	-31
Importations	...	6 902	6 882	13 784
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	85	85
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	1 356	248	1 604
- Taxes de vente (TVQ)	-	1	14	14
- Taxes spécifiques	-	95	34	129
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	1 007	172	1 180
- Taxes de vente (TPS)	-	1	13	14
- Taxes et droits d'accise	-	23	11	34
- Droits de douane	-	9	3	11
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	2 371	498	2 870
- Fédérale (assurance-emploi)	-	294	76	370
Kilotonnes équivalents CO ₂				
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	0,8	1,3	2,1

Capitale Nationale-Mauricie- Côte-Nord	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	175	50	225
Autres travailleurs	-	0	4	4
	K \$ de 2024			
Valeur ajoutée aux prix de base	-	21 221	6 972	28 193
Salaires et traitements avant impôt	-	15 989	3 533	19 522
Revenu mixte brut	-	7	434	441
Autres revenus bruts avant impôt	-	5 225	3 005	8 230
Taxes sur les produits	-	161	93	254
Subventions sur les produits	-	-4	-35	-39
Importations	...	8 532	8 603	17 135
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	107	107
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	1 677	310	1 987
- Taxes de vente (TVQ)	-	1	17	18
- Taxes spécifiques	-	119	43	162
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	1 246	215	1 461
- Taxes de vente (TPS)	-	2	16	18
- Taxes et droits d'accise	-	29	14	43
- Droits de douane	-	11	3	14
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	2 934	624	3 557
- Fédérale (assurance-emploi)	-	364	95	459
	Kilotonnes équivalents CO ₂			
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	1,0	1,6	2,6

Estrie	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	250	73	323
Autres travailleurs	-	0	6	6
K \$ de 2024				
Valeur ajoutée aux prix de base	-	30 654	10 182	40 836
Salaires et traitements avant impôt	-	23 059	5 160	28 220
Revenu mixte brut	-	10	633	642
Autres revenus bruts avant impôt	-	7 585	4 389	11 974
Taxes sur les produits	-	234	136	370
Subventions sur les produits	-	-6	-51	-57
Importations	...	12 293	12 555	24 848
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	156	156
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	2 418	453	2 871
- Taxes de vente (TVQ)	-	1	25	26
- Taxes spécifiques	-	173	62	235
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	1 797	314	2 111
- Taxes de vente (TPS)	-	3	23	26
- Taxes et droits d'accise	-	42	20	62
- Droits de douane	-	16	5	20
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	4 231	911	5 142
- Fédérale (assurance-emploi)	-	525	139	663
Kilotonnes équivalents CO ₂				
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	1,4	2,3	3,8

Laurentides-Lanaudière-Outaouais	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	197	56	253
Autres travailleurs	-	0	4	5
		K \$ de 2024		
Valeur ajoutée aux prix de base	-	23 825	7 761	31 585
Salaires et traitements avant impôt	-	17 973	3 931	21 904
Revenu mixte brut	-	8	484	492
Autres revenus bruts avant impôt	-	5 844	3 345	9 189
Taxes sur les produits	-	179	104	283
Subventions sur les produits	-	-4	-39	-44
Importations	...	9 597	9 583	19 180
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	119	119
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	1 885	345	2 230
- Taxes de vente (TVQ)	-	1	19	20
- Taxes spécifiques	-	133	47	180
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	1 401	240	1 641
- Taxes de vente (TPS)	-	2	18	20
- Taxes et droits d'accise	-	32	16	47
- Droits de douane	-	12	4	16
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	3 298	694	3 991
- Fédérale (assurance-emploi)	-	409	106	515
		Kilotonnes équivalents CO ₂		
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	1,1	1,8	2,9

Abitibi-Témiscamingue	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	53	15	68
Autres travailleurs	-	0	1	1
	K \$ de 2024			
Valeur ajoutée aux prix de base	-	6 339	2 029	8 367
Salaires et traitements avant impôt	-	4 794	1 027	5 821
Revenu mixte brut	-	2	127	129
Autres revenus bruts avant impôt	-	1 543	875	2 417
Taxes sur les produits	-	47	27	74
Subventions sur les produits	-	-1	-10	-11
Importations	...	2 564	2 508	5 072
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	31	31
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	503	90	593
- Taxes de vente (TVQ)	-	0	5	5
- Taxes spécifiques	-	35	12	47
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	374	63	436
- Taxes de vente (TPS)	-	1	5	5
- Taxes et droits d'accise	-	8	4	12
- Droits de douane	-	3	1	4
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	880	181	1 061
- Fédérale (assurance-emploi)	-	109	28	137
	Kilotonnes équivalents CO ₂			
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	0,3	0,5	0,8

Centre-du-Québec	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	368,5	107,2	475,7
Autres travailleurs	-	0,3	8,4	8,7
		K \$ de 2024		
Valeur ajoutée aux prix de base	-	45 164	14 987	60 151
Salaires et traitements avant impôt	-	33 979	7 595	41 575
Revenu mixte brut	-	14	931	946
Autres revenus bruts avant impôt	-	11 171	6 460	17 630
Taxes sur les produits	-	345	200	545
Subventions sur les produits	-	-8	-76	-84
Importations	...	18 116	18 481	36 597
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	229	229
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	3 563	667	4 230
- Taxes de vente (TVQ)	-	2	37	39
- Taxes spécifiques	-	255	92	347
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	2 648	463	3 111
- Taxes de vente (TPS)	-	4	34	38
- Taxes et droits d'accise	-	61	30	91
- Droits de douane	-	23	7	30
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	6 234	1 341	7 576
- Fédérale (assurance-emploi)	-	773	204	977
		Kilotonnes équivalents CO ₂		
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	2	3	6

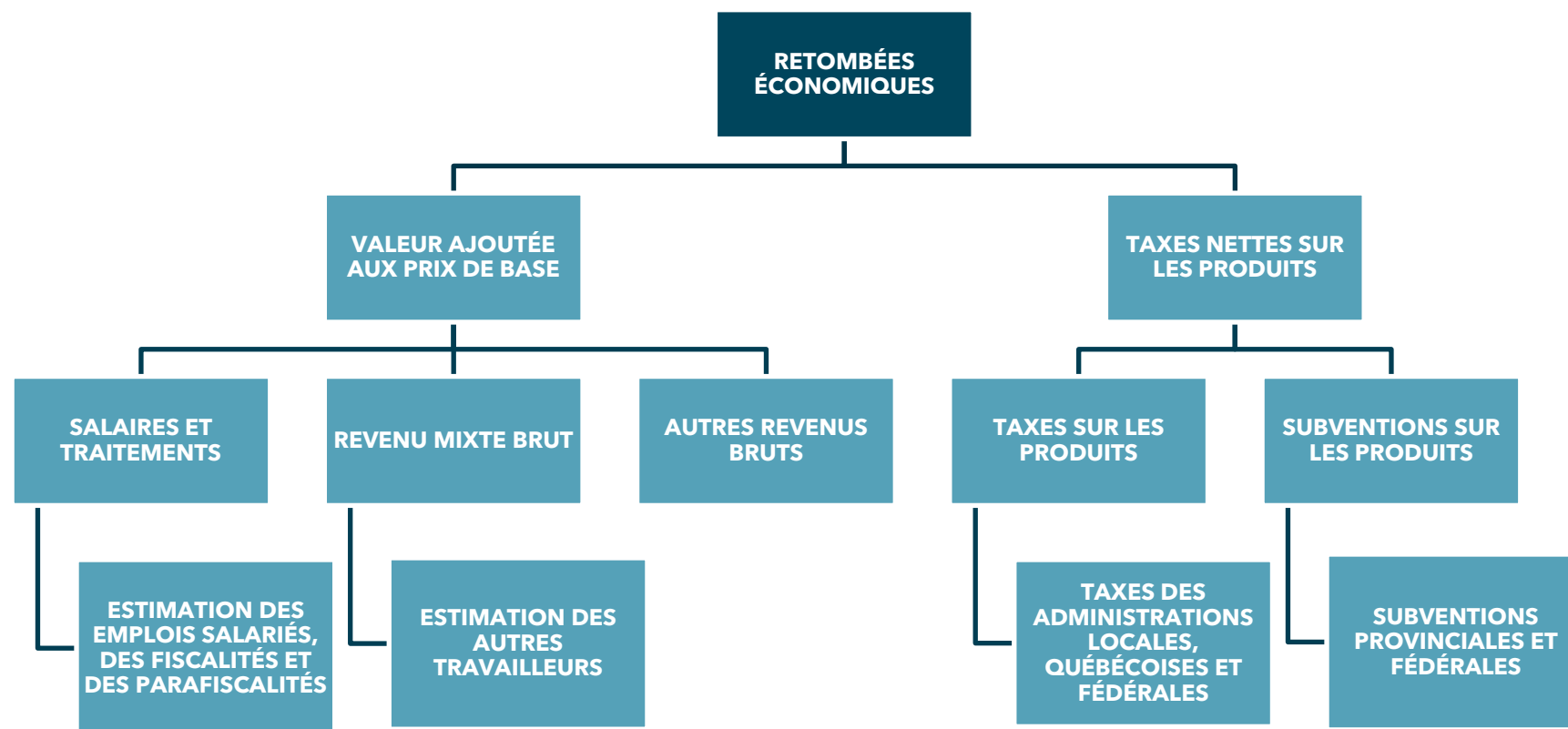
Chaudière-Appalaches	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	598	171	768
Autres travailleurs	-	0	13	14
		K \$ de 2024		
Valeur ajoutée aux prix de base	-	72 649	23 697	96 345
Salaires et traitements avant impôt	-	54 795	12 005	66 800
Revenu mixte brut	-	23	1 477	1 500
Autres revenus bruts avant impôt	-	17 831	10 215	28 045
Taxes sur les produits	-	548	316	864
Subventions sur les produits	-	-13	-120	-133
Importations	...	29 255	29 259	58 513
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	363	363
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	5 747	1 054	6 801
- Taxes de vente (TVQ)	-	2	59	61
- Taxes spécifiques	-	405	145	550
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	4 271	732	5 003
- Taxes de vente (TPS)	-	6	54	60
- Taxes et droits d'accise	-	97	47	145
- Droits de douane	-	36	11	47
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	10 053	2 119	12 172
- Fédérale (assurance-emploi)	-	1 247	322	1 569
		Kilotonnes équivalents CO ₂		
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	3	5	9

Montérégie	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux
	Demande finale	Premiers fournisseurs		
Années-personnes de 2024				
Main-d'œuvre				
Salariés	-	480	141	621
Autres travailleurs	-	0	11	11
		K \$ de 2024		
Valeur ajoutée aux prix de base	-	58 887	19 698	78 586
Salaires et traitements avant impôt	-	44 251	9 985	54 236
Revenu mixte brut	-	19	1 222	1 241
Autres revenus bruts avant impôt	-	14 618	8 491	23 109
Taxes sur les produits	-	452	263	715
Subventions sur les produits	-	-11	-100	-110
Importations	...	23 576	24 277	47 853
Retraits des stocks et autres fuites	...	-	302	302
Revenus du gouvernement du Québec				
- Impôts sur salaires et traitements	-	4 640	877	5 516
- Taxes de vente (TVQ)	-	2	49	51
- Taxes spécifiques	-	334	121	455
Revenus du gouvernement fédéral				
- Impôts sur salaires et traitements	-	3 448	608	4 056
- Taxes de vente (TPS)	-	5	45	50
- Taxes et droits d'accise	-	80	40	120
- Droits de douane	-	30	9	39
Revenus des administrations locales				
- Taxes municipales	-	0	0	0
Parafiscalité ¹				
- Québécoise (RRQ, FSS, CNESST, RQAP)	-	8 119	1 763	9 883
- Fédérale (assurance-emploi)	-	1 007	268	1 276
		Kilotonnes équivalents CO ₂		
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	-	3	4	7

Annexe

Impact économique

Le concept d'impact économique est intimement lié à celui de la contribution au produit intérieur brut (PIB). Le PIB représente la valeur nette des biens et services produits dans une région donnée sur une période spécifique. Dans le cadre du MISQ, l'évaluation des retombées économiques se base sur la méthode des revenus, c'est-à-dire en additionnant la valeur ajoutée aux prix de base et les taxes indirectes nettes de subventions.

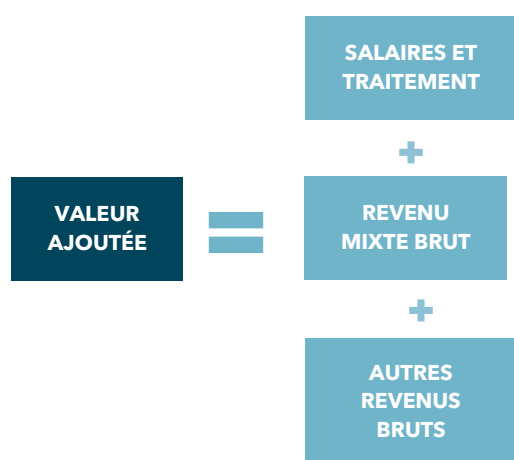


Définitions des concepts

Toutes les définitions des concepts suivants proviennent du document « Le modèle intersectoriel du Québec, fonctionnement et applications. Édition 2023 »

Valeur ajoutée

La valeur ajoutée représente l'effort que le producteur apporte à ses intrants intermédiaires pour satisfaire les demandes reçues.



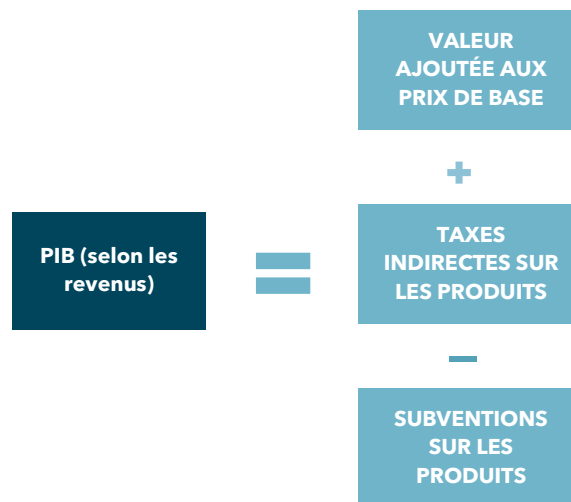
Composition de la valeur ajoutée

Les **salaires et traitements avant impôts** correspondent à la rémunération brute des salariés et incluent diverses formes de rétribution (pourboires, commissions, primes, indemnités de vacances et congés maladie).

Le **revenu mixte brut** se réfère aux revenus des propriétaires d'entreprises non constituées en société (entreprises individuelles). Il comprend à la fois la rémunération du travail effectué par le propriétaire et le revenu en tant qu'entrepreneur.

Les **autres revenus bruts avant impôts**, englobent les revenus des sociétés et entreprises, la rémunération du capital, les intérêts divers, et autres charges (cotisations patronales, avantages sociaux, etc.).

Calcul du PIB



Les emplois

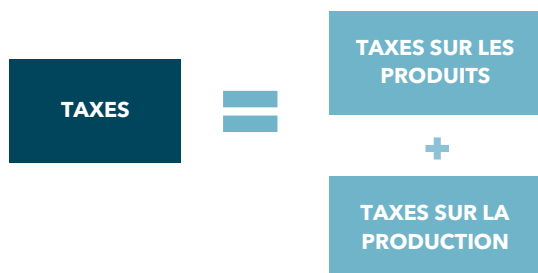
Comme pour la rémunération des facteurs de production, les secteurs d'activité doivent embaucher des employés pour leurs processus de production. L'emploi représente la charge de travail annuelle nécessaire pour répondre à la demande.

Le modèle intersectoriel distingue deux types d'emplois : les salariés et les autres travailleurs. **Les salariés** reçoivent des salaires et traitements, tandis que **les autres travailleurs** sont des entrepreneurs individuels partageant les revenus mixtes bruts.

Pour estimer l'emploi, le MISQ utilise **l'année-personne**, définie comme le nombre d'heures normalement travaillées par une personne en un an.

Ainsi, les données sur la main-d'œuvre doivent être interprétées en termes de charge de travail plutôt que de nombre d'employés. Par exemple, si 10 travailleurs effectuent chacun 10 % d'heures supplémentaires, cela représente 11 années-personnes.

Les taxes



Les **taxes sur les produits** sont payées lors de l'achat de biens et services. Elles incluent la taxe de vente du Québec (TVQ), la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral, les taxes et droits d'accise fédéraux, ainsi que les taxes spécifiques du Québec.

Les taxes sur la production quant à elles incluent les impôts fonciers, les taxes sur la masse salariale, la taxe sur le capital, et la taxe professionnelle.

Fiscalité et parafiscalités

Le modèle intersectoriel calcule les impôts et parafiscalités sur les salaires et traitements des salariés.

Ce modèle permet de répartir les revenus fiscaux entre les gouvernements tout en tenant compte des déductions moyennes. La liste des parafiscalités estimées par le MISQ comprend les **revenus du gouvernement du Québec**, à partir des cotisations au Régime de rentes du Québec (RRQ), au Fonds des services de santé (FSS), à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), ainsi qu'au régime québécois d'assurance parentale (RQAP). Les **revenus du gouvernement fédéral** englobent les cotisations à l'assurance emploi (AE).

Les subventions

Les subventions sont des transferts unilatéraux des gouvernements vers les entreprises.

Les fuites

Les fuites proviennent de secteurs qui répondent à la demande ou fournissent des produits sans créer de demande supplémentaire pour d'autres secteurs de l'économie québécoise. Elles incluent

les importations de biens et services et les autres types de production.

Les importations

Les **importations** représentent l'apport du secteur extérieur (international et interprovincial) pour approvisionner l'économie québécoise en biens et services. Les importations sont considérées comme des fuites, car elles ne stimulent pas l'économie locale.

Autres fuites

Les **autres fuites** incluent les retraits de stocks et la vente de biens usagés des secteurs de la demande finale. Par exemple, l'achat d'un tracteur provenant des stocks ne peut pas être inclus dans la production de l'année en cours. Cela s'explique par le fait que l'activité économique requise pour fabriquer ce tracteur a déjà été comptabilisée lors de l'année où il a été initialement produit. Cette même logique s'applique également pour les biens usagés, qui sont par définition des produits fabriqués lors d'une année antérieure et ne sont donc pas considérés comme une demande pour une nouvelle production au cours de l'année en cours.

